



Second Session
Thirty-seventh Parliament, 2002

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

National Finance

Chair:

The Honourable LOWELL MURRAY, P.C.

Tuesday, October 29, 2002
Tuesday, November 5, 2002 (*in camera*)
Tuesday, November 19, 2002 (*in camera*)
Tuesday, November 26, 2002

Issue No. 1

**Organization meeting
Future Business of the committee
and**

First meeting on:

Supplementary Estimates (A) 2002-2003

INCLUDING
THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
trente-septième législature, 2002

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Finances nationales

Président:

L'honorable LOWELL MURRAY, c.p.

Le mardi 29 octobre 2002
Le mardi 5 novembre 2002 (à huis clos)
Le mardi 19 novembre 2002 (à huis clos)
Le mardi 26 novembre 2002

Fascicule n° 1

**Réunion d'organisation
Travaux futurs du comité
et**

Première réunion concernant:

Le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2002-2003

Y COMPRIS:
LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Budget)

TÉMOINS:
(*Voir à l'endos*)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Lowell Murray, P.C., *Chair*

The Honourable Joseph A. Day, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Biron	Ferretti Barth
Bolduc	Finnerty
* Carstairs, P.C.	Furey
(or Robichaud, P.C.)	Gauthier
Comeau	* Lynch-Staunton
Cools	(or Kinsella)
Doody	Mahovlich

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Comeau substituted for that of the Honourable Senator Eyton (*November 7, 2002*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président: L'honorable Lowell Murray, c.p.

Vice-président: L'honorable Joseph A. Day

et

Les honorables sénateurs:

Biron	Ferretti Barth
Bolduc	Finnerty
* Carstairs, c.p.	Furey
(ou Robichaud, c.p.)	Gauthier
Comeau	* Lynch-Staunton
Cools	(ou Kinsella)
Doody	Mahovlich

** Membres d'office*

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité:

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Comeau est substitué à celui de l'honorable sénateur Eyton (*le 7 novembre 2002*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 5, 2002:

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Fairbairn, P.C.:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2003, with the exception of Parliament Vote 10a.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du 5 novembre 2002:

L'honorable sénateur Robichaud, c.p., propose, appuyé par l'honorable sénateur Fairbairn, c.p.,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses projetées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003, à l'exception du crédit 10a du Parlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 29, 2002
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:30 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, for the purpose of organization.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bolduc, Cools, Day, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Gauthier, Mahovlich and Murray, P.C. (10).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to rule 88, the Clerk presided over the election of the Chairman.

It was moved by the Honourable Senator Day, that the Honourable Senator Murray be Chairman of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Bolduc, that the Honourable Senator Day be Deputy Chair of this committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Finnerty —

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chairman, the Deputy Chair and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make recommendations to the committee with respect to its agenda, inviting witnesses, and scheduling hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Doody —

That the committee print its proceedings; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Mahovlich, that, pursuant to rule 89, the Chairman be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition is present.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Ferretti Barth, that, pursuant to rule 104, the Chairman be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 29 octobre 2002
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, pour sa séance d'organisation.

Membres du Comité présents: les honorables sénateurs Bolduc, Cools, Day, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Gauthier, Mahovlich, et Murray, c.p. (10).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'article 88 du Règlement, le greffier procède à l'élection du président.

L'honorable sénateur Day propose que l'honorable sénateur Murray soit le président du comité.

La motion mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Bolduc propose que l'honorable sénateur Day soit le vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Finnerty propose —

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, du vice-président et d'un membre du comité désignés après les consultations d'usage;

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Doody propose —

Que le comité fasse imprimer des exemplaires de ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Mahovlich propose que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et en permettre la publication en l'absence du quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Ferretti Barth propose que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Day —

That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

That the Chairman be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedures be authorized to retain services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chairman, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Doody —

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair and the Clerk of the Committee; and

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was agreed to stand the motion delegating to the subcommittee on Agenda and Procedure the power to designate members and staff to travel on behalf of the committee and the motion delegating to the subcommittee the power to designate members travelling on committee business.

It was moved by the Honourable Senator Day, that, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chairman be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

It was moved by the Honourable Senator Furey —

That the Chairman be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Day propose —

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche auprès du comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont déferés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Doody propose —

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité;

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu de reporter la motion déléguant au Sous-comité du programme et de la procédure le pouvoir de désigner des membres et du personnel qui se déplaceront au nom du comité, ainsi que la motion déléguant au sous-comité le pouvoir de désigner des membres qui se déplaceront pour les travaux du comité.

L'honorable sénateur Day propose que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse des dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin d'un même organisme, après qu'une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Furey propose —

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d'information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Chair informed the members that the committee's regular meeting times are Tuesday mornings at 9:30 a.m. and Wednesday afternoons at 6:15 p.m., and that meetings will be held in room 705 of the Victoria Building.

At 9:54 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 5, 2002
(2)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:35 a.m., *in camera*, this day, in room 705, Victoria Building, for the purpose of considering a draft agenda, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Cools, Doody, Day, Finnerty, Ferretti Barth, Furey, Gauthier and Murray, P.C. (9).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Motions not adopted at organization meeting

After discussion, it was agreed not to empower the Subcommittee on Agenda and procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

It was moved by the Honourable Senator Doody, —

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted on the following division:

Yeas

The Honourable Senators Biron, Day, Doody, Ferretti-Barth, Finnerty, Furey, Gauthier.

Nays

The Honourable Senator Cools.

The committee undertook discussion of its future business.

Le président indique aux membres du comité que les séances régulières se tiendront le mardi à 9 h 30 et le mercredi à 18 h 15, dans la salle 705 de l'édifice Victoria.

À 9 h 54, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 5 novembre 2002
(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à huis clos à 9 h 35, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, pour examiner un projet d'ordre du jour sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Biron, Cools, Doody, Day, Finnerty, Ferretti Barth, Furey, Gauthier et Murray, c.p. (9).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Motions non adoptées lors de la séance d'organisation

Après discussion, il est convenu de ne pas autoriser le sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

L'honorable sénateur Doddy propose —

Que le sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(30)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998;

2) considérer qu'un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence:

Oui

Les honorables sénateurs Biron, Day, Doody, Ferretti-Barth, Finnerty, Furey, Gauthier.

Non

L'honorable sénateur Cools.

Le comité discute de ses travaux futurs.

After discussion it was agreed to hear officials from Treasury Board with respect to the Supplementary Estimates "A" for 2002-2003 on Tuesday November 26, 2002.

After discussion, it was moved by the Honourable Senator Gauthier —

That the committee hear the Public Service Commission on either November 19 or 20, 2002.

The question being put on the motion, it was rejected on division.

After discussion it was agreed that the committee on November 19, 2002 consider the advisability of presenting to the Senate its report on the Government Contingencies Vote and its report on the National Capital Commission adopted by the committee and presented to the Senate during the First Session of the 37th Parliament.

At 10:35 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 19, 2002

(3)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:33 a.m., *in camera*, this day, in room 705, Victoria Building, for the purpose of discussing a draft agenda and a draft Budget, the Chair, the Honourable Senator Murray, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Gauthier, Mahovlich and Murray, P.C. (10).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

The committee undertook discussion of its draft budget.

It was moved by the Honourable Senator Ferretti Barth that the committee approve the following budget application:

Professional and other services:	\$3,000
Total	\$3,000

The question being put on the motion, it was adopted.

The committee undertook discussion of its report from the previous session of Parliament on the Government Contingencies Vote — Treasury Board Vote 5.

After discussion, it was agreed to hear the comments of Treasury Board officials at the meeting of November 26 before deciding on whether to hear more witnesses and on what action to take regarding the report presented during the previous session of Parliament.

Après discussion, il est convenu d'entendre des fonctionnaires du Conseil du Trésor au sujet du budget supplémentaire «A» 2002-2003 le mardi 26 novembre 2002.

Après discussion, l'honorable sénateur Gauthier propose —

Que le comité entende la Commission de la fonction publique le 19 ou le 20 novembre 2002.

La motion, mise aux voix, est rejetée majoritairement.

Après discussion, il est convenu que le comité examine le 19 novembre 2002 l'opportunité de présenter au Sénat son rapport sur le crédit pour éventualités du gouvernement et son rapport sur la Commission de la capitale nationale adopté par le comité et présenté au Sénat à la première session de la 37^e législature.

À 10 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 19 novembre 2002

(3)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 33, à huis clos, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, pour discuter d'un projet d'ordre du jour et d'un projet de budget sous la présidence de l'honorable sénateur Murray (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Bolduc, Comeau, Cools, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Furey, Gauthier, Mahovlich et Murray, c.p. (10).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Le comité discute de son projet de budget.

L'honorable sénateur Ferretti Barth propose que le comité approuve la demande de budget suivante:

Services professionnels et autres:	3 000 \$
Total	3 000 \$

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le comité discute de son rapport présenté à la session précédente au sujet du crédit pour éventualités du gouvernement — crédit 5 du Conseil du Trésor.

Après discussion, il est convenu d'entendre les fonctionnaires du Conseil du Trésor lors de la réunion du 26 novembre avant de décider d'entendre d'autres témoins et des mesures à prendre au sujet du rapport présenté lors de la session précédente.

The committee undertook discussion of its report from the previous session of Parliament on the National Capital Commission. After discussion, it was agreed that the Minister of Canadian Heritage, as the minister through whom the National Capital Commission reports to Parliament, be invited before the committee on December 10, 2002 to respond to the Committee's recommendations in the report, particularly Recommendation 2 relating to monies received by the National Capital Commission for the sale of surplus assets.

At 10:39 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2002

(4)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met at 9:31 a.m., this day, in room 705, Victoria Building, the Chair, the Honourable Senator Murray, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators, Bolduc, Comeau, Cools, Day, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Gauthier, Lynch-Staunton, Mahovlich and Murray, P.C. (11).

In attendance: Mr. Guy Beaumier, Research Officer, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

WITNESSES:

From the Treasury Board Secretariat:

Mr. Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch;

Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate, Comptrollership Branch.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on November 5, 2002, the committee undertook its examination of the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2003.

Mr. Neville made an opening statement and, with Mr. Bickerton, answered questions from members of the committee.

At 11:11 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Le comité discute de son rapport présenté à la session précédente au sujet de la Commission de la capitale nationale. Après discussion, il est convenu que la ministre du Patrimoine canadien, en tant que ministre qui sert d'intermédiaire de la Commission de la capitale nationale pour faire rapport au Parlement, soit invitée à comparaître devant le comité le 10 décembre 2002 pour réagir aux recommandations du comité formulées dans le rapport, en particulier la recommandation 2 au sujet des sommes perçues par la Commission de la capitale nationale pour la vente de biens excédentaires.

À 10 h 39, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2002

(4)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 31, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable sénateur Murray, c.p. (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Bolduc, Comeau, Cools, Day, Doody, Ferretti Barth, Finnerty, Gauthier, Lynch-Staunton, Mahovlich et Murray, c.p. (11).

Également présent: M. Guy Beaumier, attaché de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents: Les sténographes officiels du Sénat.

TÉMOINS:

Du Secrétariat du Conseil du Trésor:

M. Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction de la fonction de contrôleur;

M. David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et prévision des dépenses, Direction de la fonction de contrôleur.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 5 novembre 2002, le comité entreprend l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

M. Neville fait une déclaration liminaire et, avec l'aide de M. Bickerton, répond aux questions des membres du comité.

À 11 h 11, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Tõnu Onu

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, October 29, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of the estimates and legislation referred to it, reports pursuant to Rule 104 of the *Rules of the Senate*, that the expenses incurred by the Committee during the First Session of the Thirty-seventh Parliament are as follows:

With respect to its consideration of estimates and legislation:

Professional Services	\$ 2,093
Witness expenses	\$ 2,742
TOTAL	\$ 4,835

With respect to its special study on Equalization

Witness expenses	\$ 4,851
TOTAL	\$ 4,851

With respect to its special study on the Goose Bay Labrador Airfield

Professional Services	\$ 9,133
Witness expenses	\$ 2,962
TOTAL	\$12,095

Your committee held 59 meetings, during which it heard 148 witnesses and presented 20 reports during the session. It reviewed the Main Estimates for 2001-2002 and began examination of the Main Estimates for 2002-2003. It reviewed three sets of Supplementary Estimates covering the years 2000-2001 and 2001-2002. The Committee examined five bills including Bill S-23, An Act to amend the Customs Act and to make related amendments to other Acts, which was introduced in the Senate. The Committee carried out three special studies, namely, the effectiveness of the present equalization policy, the role of the government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions and the administrative contract at the Goose Bay, Labrador Airfield.

Respectfully submitted,

Le président,

LOWELL MURRAY

Chairman

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 29 octobre 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les Budgets des dépenses et les mesures législatives qui lui ont été déferés, dépose, conformément à l'article 104 du *Règlement du Sénat*, le relevé suivant des dépenses contractées à cette fin par le comité au cours de la première session de la trente-septième législature:

Relatif à l'étude des Budgets des dépenses et des mesures législatives:

Services professionnels	2 093 \$
Dépenses des témoins	2 742 \$
TOTAL	4 835 \$

Relatif à son étude spéciale sur la Péréquation:

Dépenses des témoins	4 851 \$
TOTAL	4 851 \$

Relatif à son étude spéciale sur la base aérienne de Goose Bay, Labrador:

Services professionnels	9 133 \$
Dépenses des témoins	2 962 \$
TOTAL	12 095 \$

Votre comité a tenu 59 réunions, entendu 148 témoins et a présenté 20 rapports durant la session. Il a examiné le Budget des dépenses 2001-2002 et a commencé l'examen du Budget des dépenses de 2002-2003. Il a examiné trois Budgets des dépenses supplémentaires couvrant les années 2000-2001 et 2001-2002. Le comité a examiné cinq projets de loi dont le projet de loi S-23, Loi modifiant la Loi sur les douanes et d'autres lois en conséquence, qui fut introduit au Sénat. Le Comité a réalisé trois études spéciales soit, l'efficacité de la politique actuelle de péréquation, le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différé dans les établissements d'enseignement post secondaire au Canada et le contrat administratif à la base de Goose Bay, Labrador.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 29, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Mr. Tōnu Onu, Clerk of the Committee: As the clerk of your committee, it is my duty to preside over the election of the chair of the committee. I would ask for nominations for the position of the chair of the committee.

Senator Day: I should like to move that Senator Lowell Murray be appointed Chair of this committee.

Mr. Onu: Are there any other nominations?

It is moved by the Honourable Senator Day that the Honourable Senator Murray be Chair of the committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Mr. Onu: I would invite Senator Murray to take the Chair.

Senator Lowell Murray (Chairman) in the Chair.

The Chairman: Unaccustomed, as I am, to running elections, much less winning them, I thank honourable senators for your confidence.

This was the first committee I joined 23 years ago when I became a senator. It was then under the distinguished chairmanship of Senator Doug Everett of Manitoba, and Senator Doody was with me on that committee during those years. I have served on this committee off and on ever since and have been its chairman off and on since about 1995. I consider it a great honour. It is one of the premier committees of the Senate and of Parliament. I believe we have done good work, and we have done so always in a very productive and collegial fashion.

Just for the record, let me mention the highlights of what we did in the first session of this Parliament. We held 59 meetings, during which we heard 148 witnesses. We reviewed the Main Estimates for 2001-02, and began examination of the Main Estimates for 2002-03. We reviewed three sets of Supplementary Estimates, covering the years 2001 and 2002. We examined five bills. We carried out three special studies, namely, the effectiveness of the present equalization policy, the role of the government in the financing of deferred maintenance costs in Canada's post-secondary institutions, and the administrative contract at the Goose Bay Labrador airfield. We presented 20 reports during the session.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 29 octobre 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour organiser ses travaux.

[Traduction]

M. Tōnu Onu, greffier du comité: À titre de greffier du comité, je suis chargé de présider à l'élection à la présidence. Y a-t-il des propositions pour l'élection à la présidence.

Le sénateur Day: J'aimerais proposer que le sénateur Lowell Murray soit président du comité.

M. Onu: Y a-t-il d'autres candidatures?

Il est proposé par l'honorable sénateur Day que l'honorable sénateur Murray soit président du comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

M. Onu: J'invite le sénateur Murray à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Lowell Murray (président) occupe le fauteuil.

Le président: Peu habitué de participer à des élections, encore moins de les gagner, je vous remercie, honorables sénateurs, de votre confiance.

Le Comité des finances est le premier auquel j'ai participé il y a 23 ans lorsque j'ai été nommé sénateur. Le comité était alors présidé par le distingué sénateur Doug Everett du Manitoba; le sénateur Doody et moi-même avons siégé à ce comité pendant les années où il en a assumé la présidence. J'y ai siégé par intermittence depuis lors et y ai assumé la présidence aussi par intermittence depuis 1995 environ. C'est un très grand honneur que vous me faites. Il s'agit d'un des principaux comités du Sénat et du Parlement. Je crois que nous avons fait du bon travail et nous avons toujours accompli notre tâche de façon très productive et en collégialité.

Aux fins du compte rendu, permettez-moi de vous donner un aperçu de ce que nous avons accompli au cours de la première session de la première législature. Nous avons tenu 59 réunions au cours desquelles nous avons entendu 148 témoins. Nous avons examiné le Budget principal des dépenses de 2001-2002 et avons entrepris l'examen du Budget principal des dépenses de 2002-2003. Nous avons examiné trois séries de budgets supplémentaires qui s'étendent sur les années 2001 et 2002. Nous avons étudié cinq projets de loi. Nous avons procédé à trois études spéciales, à savoir, l'efficacité de la politique de péréquation actuelle, le rôle du gouvernement vis-à-vis du financement des frais d'entretien différés dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada de même que l'étude sur le contrat administratif actuellement en vigueur au terrain d'aviation de la base de Goose Bay. Nous avons présenté 20 rapports au cours de la session.

We have done good work. We have done it together. I look forward to working with all of you again. I am glad to see some familiar faces back on the committee. For those of you who are joining the committee for the first time, I welcome you and look forward to working with you.

The first item on our agenda is the election of a deputy chair.

Senator Bolduc: I nominate Senator Day to be deputy chair.

The Chairman: Senator Bolduc proposes the name of the Honourable Senator Joe Day as Deputy Chair of the committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: It is my pleasure to declare Senator Day elected as Deputy Chairman of this committee.

Congratulations, Senator Day. We all look forward to working with you.

Senator Day: Thank you, Mr. Chairman. I will not make an extensive speech, like our chairman.

The Chairman: But you subscribe to the one I have made.

Colleagues, the chair will entertain a motion:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the Chair, the Deputy Chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Senator Finnerty: So moved.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Honourable senators, there is now a series of seven or eight routine motions here that we normally pass on opening day. I will put the motions to you. If there is anyone who has any substantive objection to any of these motions, I will stand that motion until next week for whatever clarification or discussions may be required.

That the committee print its proceeding; and

That the Chair be authorized to set the number to meet demand.

Senator Doody: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The chair will entertain a motion:

Nous avons fait du bon travail en collégialité. Je me réjouis de travailler de nouveau avec vous. Je suis heureux de retrouver certains visages familiers au comité. Quant à ceux et celles qui se joignent à nous pour la première fois, je vous souhaite la bienvenue et je suis impatient de travailler avec vous.

Le premier point à l'ordre du jour est l'élection à la vice-présidence.

Le sénateur Bolduc: Je propose que le sénateur Day soit vice-président du comité.

Le président: Le sénateur Bolduc propose que l'honorable sénateur Joe Day soit vice-président du comité. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: C'est avec plaisir que je déclare le sénateur Day vice-président du comité.

Félicitations, sénateur Day. Nous avons tous hâte de travailler avec vous.

Le sénateur Day: Merci, monsieur le président. Je ne ferai pas un long discours comme notre président.

Le président: Mais vous souscrivez à mes propos.

Chers collègues, le président recevra la motion suivante:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose de la présidence, de la vice-présidence et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter des témoins et à établir l'horaire des audiences.

Le sénateur Finnerty: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Honorables sénateurs, nous avons maintenant une série de sept ou huit motions que nous adoptons normalement à la première séance d'organisation. Je vais proposer les motions. Si quelqu'un a une objection importante à l'égard de n'importe laquelle de ces motions, je vais en reporter l'adoption à la semaine prochaine afin d'obtenir les éclaircissements nécessaires ou d'en discuter au besoin.

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à ajuster cette quantité en fonction des besoins.

Le sénateur Doody: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Le président recevra la motion suivante:

That, pursuant to Rule 89, the Chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the printing of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

Senator Mahovlich: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The chair will entertain a motion:

That, pursuant to Rule 104, the Chair be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session.

I have the draft report in front of me. I believe honourable senators also have it in front of them. We spent the grand total, by order of reference, of \$12,000 and change.

Is there a mover for that motion?

[*Translation*]

It is moved by the Honourable Senator Ferretti Barth that, in accordance with Rule 104 of the Senate, the Chairman be authorized to report expenses incurred by the committee during the last session

The question being put on the motion, it was adopted.

[*English*]

The chair will entertain a motion:

That the committee ask the Library of Parliament to assign research officers to the committee;

That the Chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the Chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Senator Day: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: The chair will entertain a motion:

That, pursuant to section 32 of the Financial Administration Act, authority to commit funds be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee; and

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre les témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

Le sénateur Mahovlich: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Le président recevra la motion suivante:

Que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session.

J'ai sous les yeux l'ébauche de rapport. Je crois que les honorables sénateurs l'ont également. Nous avons dépensé au total, par ordre de renvoi, 12 000 \$ et des poussières.

Quelqu'un veut proposer cette motion?

[*Français*]

Il est proposé par l'honorable sénateur Ferretti Barth que, conformément à l'article 104 du Règlement, le président soit autorisé à faire rapport des dépenses faites au cours de la dernière session

La question, mise aux voix, est adoptée.

[*Traduction*]

Le président recevra la motion suivante:

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des attachés de recherche au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de personnel technique, d'employés de bureau et d'autres personnes au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, la teneur de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyées;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux;

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Le sénateur Day: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président: Le président recevra la motion suivante:

Que, conformément à l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit conférée au président ou en son absence au vice-président; et

That, pursuant to section 34 of the Financial Administration Act, and Guideline 3:05 of Appendix II of the *Rules of the Senate*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the Chair, the Deputy Chair, and the Clerk of the Committee.

Senator Doody: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

[*Translation*]

It is moved by the Honourable Senator Ferretti Barth that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

[*English*]

Senator Cools: Perhaps we could have some debate on this particular motion. Many of the motions claim to be routine. I do not see many of them as routine.

What does item No. 9 mean?

The Chairman: I think we had this very dialogue on opening day, last time, you and I, senator.

If the committee decides to send one of its members or staff to a conference, the Subcommittee on Agenda and Procedure would designate that person and that staff to travel.

If you need further clarification and precedents for this, we will stand the motion.

Senator Cools: Perhaps we should stand it because the motion contains no provision whatsoever for the committee to have any report on how those choices are made or for what purposes.

The Chairman: Fine.

Senator Cools: If people are representing us, we should know who they are, how they are chosen and what are the criteria and the purposes.

The Chairman: I will stand the motion.

The chair will entertain a motion:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3) (a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

Que, conformément à l'article 34 de la Loi sur la gestion des finances publiques et à la directive 3:05 de l'annexe II du *Règlement du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, au vice-président et au greffier du comité.

Le sénateur Doody: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

[*Français*]

Il est proposé par l'honorable sénateur Ferretti Barth que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité de même que le personnel nécessaire qui se déplaceront au nom du comité.

[*Traduction*]

Le sénateur Cools: Nous pourrions peut-être débattre de cette motion en particulier. Un grand nombre de motions sont prétendues de régie interne. Je n'en vois pas beaucoup qui le sont.

Que veut dire la motion n° 9?

Le président: Je crois que nous avons déjà eu la même discussion, vous et moi sénateur, à la dernière séance d'organisation.

Si le comité décide d'envoyer un de ses membres ou un membre du personnel à une conférence, il revient au Sous-comité du programme et de la procédure de procéder aux désignations.

Si vous avez besoin d'autres précisions et de précédents en ce qui concerne cette question, nous allons reporter l'adoption de la motion.

Le sénateur Cools: Nous devrions peut-être en reporter l'adoption étant donné qu'il n'est nullement fait mention dans la motion d'un rapport au comité portant sur la façon dont ces choix sont effectués ou à quelles fins.

Le président: Très bien.

Le sénateur Cools: Si des gens nous représentent, nous devrions savoir qui ils sont, de quelle manière ils sont choisis et quels sont les critères et les objectifs.

Le président: Je vais donc reporter l'adoption de la motion.

Le président recevra la motion suivante:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à:

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un «engagement public» aux fins de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending a function, event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee.

Senator Cools: Again, I think this was the motion that was the subject of some considerable discussion in the last couple of meetings, and I do not understand it. I did not understand it then, and I still do not understand it. I have problems, as I said before on two occasions, with the subcommittee of this committee being able to make these kinds of determinations about senators in the absence of any clear-cut criteria or debate from amongst us.

The Chairman: We will stand the motion, senator, and perhaps a week’s dialogue and reflection will —

Senator Cools: Will help us to be clearer.

[Translation]

It is moved by the Honourable Senator Day that, pursuant to the Senate guidelines for witnesses expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the Chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

And the question being put on the motion, it was adopted in the affirmative.

[English]

The Chairman: The chair will entertain a motion:

That the Chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of its public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

Senator Furey: I so move.

The Chairman: Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Honourable senators, I draw your attention to the fact that our regular time slot is Tuesday, 9:30, in room 705 of the Victoria Building. Exceptionally, we may meet also on Wednesday when we have a heavy agenda, and that meeting would be at 6:15 p.m. in this room.

These decisions are made elsewhere.

Senator Doody: Could we get an earlier time? The Senate rises at three o’clock on Wednesday.

2) considérer qu’un membre du comité remplit un «engagement public» si ce membre: a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité.

Le sénateur Cools: Une fois de plus, je crois qu’il s’agit de la motion qui a fait l’objet d’une longue discussion au cours des deux ou trois dernières réunions et je ne la comprends toujours pas. Je ne la comprenais pas alors et je ne la comprends toujours pas. Comme je l’ai déjà dit à deux reprises, j’ai du mal à comprendre que le sous-comité du présent comité puisse prendre ces décisions au sujet des sénateurs en l’absence de critères bien établis ou d’une discussion entre nous.

Le président: Nous allons reporter l’adoption de la motion, sénateur et peut-être qu’une semaine de dialogue et de réflexion aura...

Le sénateur Cools: Permettra de préciser les choses.

[Français]

Il est proposé par l’honorable sénateur Day que, conformément aux lignes directrices du Sénat concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse des dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin d’un même organisme, après qu’une demande de remboursement a été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La question, mise aux voix, est adoptée.

[Traduction]

Le président: Le président recevra la motion suivante.

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias d’information électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Le sénateur Furey: Je le propose.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs d’adopter la motion?

Des voix: D’accord.

Le président: Honorables sénateurs, j’attire votre attention sur le fait que nous tenons habituellement notre séance régulière le mardi à 9 h 30 dans la pièce 705 de l’édifice Victoria. Il peut arriver exceptionnellement que nous nous réunissions également le mercredi lorsque notre programme est très chargé. Nous nous réunirions dans un tel cas le mercredi à 18 h 15 dans cette même salle.

Ces décisions sont prises par d’autres.

Le sénateur Doody: Pourrions-nous nous réunir plus tôt? Le Sénat suspend ses travaux à 15 heures le mercredi.

Senator Cools: No, we do not.

Senator Doody: Some of us do.

The Chairman: The difficulty is, I am told, that there are some committees that meet when “the Senate rises.” I suppose there may be conflicts. Some senators who are on this committee, for example, are on committees that meet when the Senate rises. Therefore, all the committees that meet on Wednesday afternoons that do not meet when the Senate rises have now been pushed 30 minutes ahead, to 6:15 p.m. These decisions, as I say, are taken elsewhere, unfortunately. One is informed, not consulted.

Senator Doody: It just seems to me that 6:15 p.m. is a strange hour to meet. There is conflict for all of us with other committees. Others are in the same boat. A few of us have to look at a 6:15 p.m. Wednesday meeting. If there is nothing you can do, then there is nothing can you do.

Senator Bolduc: Usually committees meet at 3:30. Normally, by 5:30, the committee is through; beyond that it becomes unproductive, most of the time.

Senator Day: Foreign Affairs meets Wednesdays at 3:30.

Senator Bolduc: Normally, we should be through at 5:30.

There may be a half hour overlap, and they will just decide what they wish to hear.

Senator Finnerty: We have our meal at 5:30. We could eat while we are waiting.

Senator Cools: One would say, honourable senators, that normally committees meet at 3:30, but the actual fact is that they really do not. The actual fact is that most Wednesdays Senate business goes past 3:30. The intention of the Senate is to adjourn at 3:30, but on many Wednesdays, it simply does not happen.

Perhaps it is time to debate how these decisions are made. Someone decides, not us, how many committees meet, where the committees will meet and at what times they will meet. It is simply not at liberty for some committees to decide on their own that they want to meet earlier, later, or whatever, because what happens is it seems to disturb the entire pattern of committees, and also meeting rooms. Some of these meeting rooms are simply not available until those assigned times, because it is all part of a planned agenda of committee meetings. I think the word they use is “accommodation” of the rooms, the assignment of the rooms.

Senator Doody: I think I am pretty well aware of the system that governs the meetings of committees. I am also aware of the fact that representations are sometimes made to get a better slot for a committee that has been around a lot longer than many of the committees that are currently in style in the Senate.

Le sénateur Cools: Non, nous ne le pouvons pas.

Le sénateur Doody: Certains d’entre nous le peuvent.

Le président: Le problème à ce qu’on me dit c’est que certains comités se réunissent à l’ajournement du Sénat. Je suppose qu’il peut y avoir des conflits. Certains sénateurs qui siègent à notre comité, par exemple, le font également à des comités qui se réunissent à l’ajournement du Sénat. Par conséquent, tous les comités qui se réunissent le mercredi après-midi et ne le font pas à l’ajournement du Sénat ont maintenant été décalés de 30 minutes, à 18 h 15. Ces décisions, je le répète, sont malheureusement prises par d’autres. Nous en sommes informés et ne sommes pas consultés.

Le sénateur Doody: Il me semble tout simplement un peu étrange de tenir une réunion à 18 h 15. Nous avons tous des conflits avec d’autres comités. Nous ne sommes pas les seuls dans cette situation. Certains d’entre nous doivent considérer une réunion à 18 h 15 le mercredi. S’il n’y a rien que vous puissiez faire, alors ça va.

Le sénateur Bolduc: D’habitude les comités se réunissent à 15 h 30 et ont habituellement épuisé les questions à l’ordre du jour à 17 h 30; passé cette heure, cela devient improductif la plupart du temps.

Le sénateur Day: Le Comité des affaires étrangères tient une séance le mercredi à 15 h 30.

Le sénateur Bolduc: Nous devrions normalement avoir terminé à 17 h 30.

Il peut y avoir un chevauchement d’une demi-heure et ils décideront simplement de ce qu’ils veulent entendre.

Le sénateur Finnerty: Nous prenons notre repas à 17 h 30. Nous pourrions manger pendant que nous attendons.

Le sénateur Cools: On nous dit, honorables sénateurs, que les comités se réunissent normalement à 15 h 30 alors qu’en réalité ce n’est pas ce qui se passe vraiment. Le fait est que presque tous les mercredis le Sénat prolonge ses travaux au-delà de 15 h 30. L’intention du Sénat est de suspendre ses travaux à 15 h 30, mais il ne le fait tout simplement pas de nombreux mercredis.

Il est peut-être temps de discuter de la façon dont ces décisions sont prises. Quelqu’un décide pour nous combien de comités siègent, l’endroit où ils siègent et à quelle heure. Certains comités n’ont tout simplement pas la possibilité de décider s’ils veulent se réunir plus tôt ou plus tard ou que sais-je encore vu que cela semble perturber l’organisation complète des comités et des salles de réunion. Certaines de ces salles ne sont tout simplement pas libres avant les heures qui sont attribuées parce que tout cela fait partie d’un calendrier prévu des réunions des comités. Je crois qu’ils parlent d’affectation des salles.

Le sénateur Doody: Je crois être assez au fait du système qui régit les réunions des comités. Je sais également qu’il arrive parfois qu’un comité en place depuis beaucoup plus longtemps qu’un grand nombre qui siègent à l’heure actuelle au Sénat demande un meilleur créneau pour tenir ses réunions.

I simply asked if it was possible to get a different time slot than 6:15 on Wednesday. I am not suggesting that we disrupt the proceedings of the Senate, nor change the system. I am saying we have a right to ask for a better time so we do not have to sit at 6:15.

The Chairman: I will undertake, senator, as I have done in the past, to try to avoid the second meeting by trying to get our business done in one meeting.

Senator Doody: I have succeeded in that, too.

The Chairman: On Tuesdays, we should try to ensure that we get our business done, so that the Wednesday meeting will, indeed, be exceptional.

Senator Doody: It is very difficult to do five days work in three days. That has been our problem since we came here.

The Chairman: Of course.

Colleagues, I am going to suggest to you that, if it is convenient, we might meet a week from today at this time *in camera* to discuss future business of the committee. I will take the occasion before then to meet with the deputy chairman and the other member of the steering committee, whomever that may be, to consult on the matter.

Meanwhile, I will have circulated to you a one-page document entitled "Possible Committee Business in New Session," which includes unfinished studies from the first session, issues that may require follow-up, new issues that were proposed by various senators, Estimates-related issues, et cetera. I will undertake to have this translated and circulated to all members of the committee over the next few days.

Senator Day and I, and whoever is nominated as the third member of the steering committee, will consult on the matter as early as tomorrow.

Senator Bolduc: If we could receive it before Thursday afternoon, I would appreciate it, because I might be away.

The Chairman: That will be done. The only agenda thing we know for sure is that Supplementary Estimates will come down in late November. Supplementary Estimates will come down imminently. Therefore, we will want to have the officials at least of Treasury Board, if not the minister, before us as expeditiously as possible so that we can complete that work in order to enable the inevitable interim supply bill to go forward in the Senate.

I hope they do not squeeze us too much for time, but Supplementary Estimates is the one thing that we know we will need to do in the next little while.

Senator Bolduc: There is also apparently a major overhauling of the civil service.

J'ai simplement demandé s'il était possible d'obtenir autre chose que 18 h 15 le mercredi. Je ne propose pas que nous perturbions les travaux du Sénat ou que nous modifions le système. J'ai dit simplement que nous avons le droit de demander un meilleur créneau pour ne pas avoir à siéger à 18 h 15.

Le président: Je m'engage, sénateur, comme je l'ai fait par le passé, à essayer de ne pas tenir une deuxième réunion en tentant de limiter nos travaux à une seule.

Le sénateur Doddy: J'ai réussi à cet égard également.

Le président: Le mardi, nous devrions essayer d'épuiser notre ordre du jour de manière à ne nous réunir qu'exceptionnellement le mercredi.

Le sénateur Doddy: Il est très difficile de condenser cinq jours de travail en trois. C'est le problème que nous avons depuis que nous sommes ici.

Le président: Bien sûr.

Chers collègues, permettez-moi de suggérer, si vous êtes d'accord, de nous réunir dans une semaine à huis clos pour discuter des travaux futurs du comité. En attendant, je profiterai de l'occasion pour rencontrer le vice-président et l'autre membre du comité de direction, peu importe qui sera nommé, pour discuter de la question.

En attendant, vous recevrez un document d'une page intitulé «Possible Committee Business in New Session», ce qui inclut les études laissées en plan de la première session, les sujets qui peuvent exiger un suivi, de nouvelles questions qui ont été proposées par plusieurs sénateurs, des questions portant sur le budget des dépenses, etc. Je m'occuperai de faire traduire le document et de le distribuer à tous les membres du comité au cours des prochains jours.

Le sénateur Day, votre serviteur et quiconque siègera comme troisième membre du comité de direction, nous réunirons demain pour discuter de la question.

Le sénateur Bolduc: Si vous pouviez nous le faire parvenir avant jeudi je vous en saurais gré parce qu'il se pourrait que je ne sois en dehors de la ville.

Le président: Ce sera fait. Le seul point dont nous sommes certains c'est que le budget supplémentaire sera déposé à la fin novembre et nous sera soumis sous peu. Par conséquent, nous voudrions entendre les représentants à tout le moins du Conseil du Trésor, sinon la ministre, le plus rapidement possible pour que nous acquitter de notre tâche et que soit présenté au Sénat l'inévitable projet de loi de crédits provisoires.

J'espère qu'on ne nous imposera pas un délai trop court; ce dont nous sommes sûrs, toutefois, c'est que nous devons nous attaquer très bientôt au budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Bolduc: On parle d'une réorganisation majeure de la fonction publique.

The Chairman: There has been a lot of talk about that, senator, and if it comes, it comes. We had thought of doing some work in anticipation of the legislation, but I am not sure that that would necessarily be the prudent thing to do. I get the impression that the issue is rather up in the air.

Certainly, it will not be possible to meet Madam Robillard's timetable. When she was last here she talked about legislation this fall, but that is a matter we can discuss next Tuesday morning *in camera*.

Is there other new business to come before the committee at this time?

If not, I declare the meeting adjourned until next Tuesday morning at 9:30 *in camera* to discuss future business.

The committee adjourned.

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2002

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:31 a.m. to examine the expenditures set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2003.

Senator Lowell Murray (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Honourable senators, our witnesses today have both made frequent appearances before this committee: Mr. Richard Neville and Mr. David Bickerton from the Treasury Board Secretariat.

Mr. Neville, please proceed.

Mr. Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch, Treasury Board Secretariat: Mr. Chairman, honourable senators, I appear before you today to discuss the government's Supplementary Estimates (A) for the fiscal year 2002-03 that were tabled in Parliament on October 31, 2002. I am pleased that Mr. David Bickerton, Executive Director of the Expenditure Operations and Estimates Directorate, is joining me today.

[*Translation*]

Let me begin by stating that from a fiscal planning perspective, these Supplementary Estimates (A) seek Parliament's approval to spend \$3.8 billion on expenditures (voted appropriations) for 2002-2003.

These expenditures were not included in the 2002-2003 Main Estimates because they were not sufficiently developed or known when the Main Estimates were prepared. However, they are provided for within the \$169.9 billion in overall planning for

Le président: On en parle beaucoup sénateur, et si la question nous est soumise, nous l'examinerons. Nous avons pensé entreprendre des travaux en attendant la mesure législative mais je ne suis pas convaincu qu'il serait nécessairement prudent de le faire. J'ai l'impression qu'il s'agit plus que d'un vague projet.

Il est certain que nous ne pourrions nous conformer au calendrier de Mme Robillard. Lorsqu'elle a comparu la dernière fois devant nous, elle a parlé de mesures législatives cet autonome. Cependant, il s'agit d'une question dont nous pouvons discuter mardi prochain à huis clos.

Y a-t-il autre chose dont vous voulez discuter pour l'instant.

Dans la négative, je vous dis à mardi matin 9 h 30 pour une séance à huis clos au cours de laquelle nous discuterons de nos travaux futurs.

La séance est levée.

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2002

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 31 pour examiner les dépenses figurant au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2003.

Le sénateur Lowell Murray (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Honorables sénateurs, les deux témoins que nous allons entendre aujourd'hui, MM. Richard Neville et David Bickerton, du Secrétariat du Conseil du Trésor, ont l'habitude de comparaître devant notre comité.

Monsieur Neville, vous avez la parole.

M. Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction de la fonction de contrôle, Secrétariat du Conseil du Trésor: Monsieur le président, honorables sénateurs, je compareis devant vous aujourd'hui pour vous parler du Budget supplémentaire des dépenses (A) du gouvernement pour l'année financière 2002-2003, qui a été déposé au Parlement le 31 octobre 2002. Je suis très heureux que M. David Bickerton, directeur exécutif de la direction des opérations et prévisions des dépenses, se joigne à moi aujourd'hui.

[*Français*]

Permettez-moi d'affirmer que du point de vue de la planification des recettes fiscales, le présent Budget supplémentaire des dépenses (A) vise à obtenir l'approbation du Parlement en vue de consacrer une somme de 3,8 milliards de dollars aux dépenses, crédits approuvés, pour 2002-2003.

Ces prévisions n'ont pas été incluses dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2002-2003 parce qu'elles n'étaient pas suffisamment élaborées ou documentées. Toutefois, on avait prévu ce genre de dépenses dans le

2002-2003 as set out recently by the Minister of Finance in the October 2002 Economic and Fiscal Update.

It should be noted that of the total \$5.8 billion in spending identified in these Supplementary Estimates (A), \$2 billion represents changes to projected statutory spending from amounts forecast in the Main Estimates.

As you know, Parliament has already approved this spending in separate legislation, so this information is provided for information purposes only.

[English]

With respect to the voted requirements, \$2.9 billion of the \$3.8 billion, or 76 per cent for which parliamentary approval is sought, relates to the following major items: \$631.6 million to the Treasury Board Secretariat to supplement other appropriations on behalf of other departments and agencies in respect of compensation for collective bargaining; \$584.4 million to 71 departments and agencies under the carry-forward provision in order to meet various operational needs originally forecast for 2001-02 — the purpose of this measure is to reduce year-end spending and to improve cash management, enabling managers to carry forward from one year to another up to 5 per cent of their operating budget from the previous year; \$202.7 million to 18 departments and agencies for public security and anti-terrorism initiatives; \$195.7 million to the Canadian International Development Agency to meet additional grant requirements for international development assistance; \$190 million to 14 departments and agencies to discharge their responsibilities in organizing events related to international summits in Canada, specifically, chairing the G8 process in 2002, including the leaders' summit in Kaninaskis, and hosting over 40 preparatory meetings of ministers and senior officials; \$183.6 million to the Canadian Institutes of Health Research to continue to build on the capacity of the Canadian Institutes of Health Research to create and translate new knowledge for improving health; \$162.5 million to Human Resources Development Canada for operating costs to administer the new direct financing arrangement for the Canada Student Loans Program and \$70.6 million to increase loan recovery activities; \$91.9 million to help alleviate and prevent homelessness; \$147.3 million to 15 departments and agencies to fund projects related to the government's on-line strategy — the government's initiative to provide Canadians with information and services on the Internet by 2005; \$135.8 million to National Defence for pay comparability for Canadian Forces and pay adjustments, and for environmental allowances for officers and non-commissioned members; \$92.6 million to Veterans Affairs to cover increased disability pension costs for veterans and their dependents; \$85 million to the Canadian Mortgage and Housing Corporation to help stimulate the production of affordable housing in urban centres and in remote communities; \$75 million to Health Canada for sustainability of the Non-insured Health Benefits Program for First Nations and Inuit in 2002-03;

cadre de la planification globale de 169,9 milliards de dollars pour 2002-2003, comme il est énoncé dans la mise à jour économique et financière d'octobre 2002.

J'aimerais vous faire remarquer que du montant total de 5,8 milliards de dollars en dépenses inscrites dans le présent Budget supplémentaire des dépenses (A), un montant de 2 milliards de dollars correspond à des changements aux dépenses législatives prévues à partir des sommes inscrites dans le Budget principal des dépenses.

Comme vous le savez, le Parlement a déjà approuvé cette dépense dans une mesure législative séparée. C'est pourquoi ces renseignements vous sont fournis à titre d'information seulement.

[Traduction]

Sur les 3,8 milliards de dollars pour lesquels l'approbation du Parlement est demandée, un montant de 2,9 milliards (ou 76 p. 100) est requis pour les postes importants suivants: un montant de 631,6 millions de dollars au Secrétariat du Conseil du Trésor en tant que complément à d'autres crédits au nom d'autres ministères et organismes à la suite des négociations collectives; un montant de 584,4 millions de dollars à 71 ministères et organismes pour le report du budget de fonctionnement initialement prévu en 2001-2002 — cette mesure vise à réduire les dépenses de fin d'exercice et à améliorer la gestion de la trésorerie. Elle permet aux gestionnaires de reporter d'une année à une autre un montant pouvant atteindre 5 p. 100 du budget de fonctionnement de l'année précédente; un montant de 202,7 millions de dollars à 18 ministères et organismes dans le cadre de l'initiative en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme; un montant de 195,7 millions de dollars à l'Agence canadienne de développement international pour des besoins additionnels en matière de subventions pour l'aide au développement international; un montant de 190 millions de dollars à 14 ministères et organismes pour les relever de leurs responsabilités pour l'organisation d'événements liés aux sommets internationaux au Canada, particulièrement la présidence du G-8 en 2002, y compris le sommet des chefs d'État à Kaninaskis et l'organisation de plus de 40 réunions préparatoires de ministres et hauts fonctionnaires; un montant de 183,6 millions de dollars aux Instituts de recherche en santé du Canada pour qu'ils continuent de renforcer leur capacité à créer et à appliquer les nouvelles connaissances qui améliorent la santé; un montant de 162,5 millions de dollars à Développement des ressources humaines Canada, pour des coûts d'exploitation afin d'administrer le nouveau régime de financement direct du Programme canadien de prêts aux étudiants et pour augmenter ses activités de recouvrement des prêts à concurrence de 70,6 millions de dollars; un montant de 91,9 millions de dollars pour aider à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri; un montant de 147,3 millions de dollars pour 15 ministères et organismes afin de financer des projets liés à la stratégie du gouvernement en direct — l'initiative du gouvernement visant à fournir aux Canadiens un meilleur accès à l'information et aux services gouvernementaux sur Internet d'ici 2005; un montant de 135,8 millions de dollars au ministère de la Défense nationale au titre de la comparativité de la rémunération pour les Forces

\$72 million to the Department of Justice for the continued implementation of the Canadian Firearms Program; \$55.9 million to the Department of Justice and the Federal Court of Canada for additional costs related to unique legal cases; and \$52.4 million to the Canada Customs and Revenue Agency to implement six initiatives, including the reporting of federal construction contracts, tax measures affecting individuals, deferral of corporation tax instalments for small businesses, air travellers security charge, First Nations taxation and tax on income.

The remaining \$895.1 billion, or 24 per cent, is spread among a number of other departments and agencies, the details for which are available in the Supplementary Estimates.

[Translation]

As noted earlier, \$2 billion of the \$5.8 billion in spending identified in these Supplementary Estimates represents adjustments to projected statutory spending that has been previously authorized by the Parliament and is provided for information purposes only. The adjustment relates to the following major items:

\$1.2 billion to Export Development Corporation's (EDC) non-budgetary statutory obligations, which provides for trade finance services to support Canadian exporters and investors in some 200 markets. EDC is informing the government that its draw on the Consolidated Revenue Fund for the Canada Account (CA) for 2002-2003 will potentially be \$1.5 billion instead of \$300 million, less any repayment under the CA. The bulk of the potential draw-down is due to the government's decision to support the sale of regional jets, produced by Bombardier, to Northwest Airlines (150 jets) and to Air Wisconsin (75 jets).

\$542.5 million to Agriculture and Agri-Food Canada following the Minister of Agriculture's, Lyle Vanclief, announcement of August 19, 2002, providing farmers with an additional payment into their Net Income Stabilization Account. The payment is to help farmers manage challenges, such as the recent drought, and make the transition to a new generation of risk management programming under the Agricultural Policy Framework (APF).

canadiennes et du redressement de la solde et des indemnités d'environnement pour les officiers et les militaires du rang; un montant de 92,6 millions de dollars aux Anciens Combattants pour absorber les coûts accrus au titre des pensions d'invalidité versées aux anciens combattants et à leurs personnes à charge; un montant de 85 millions de dollars à la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour aider à stimuler la production de logements abordables dans les centres urbains et les collectivités éloignées; un montant de 75 millions de dollars à Santé Canada pour assurer la viabilité du Programme des services de santé non assurés pour les Premières nations et les Inuits en 2002-2003; un montant de 72 millions de dollars pour que le ministère de la Justice continue de mettre en oeuvre le Programme canadien de contrôle des armes à feu; un montant de 55,9 millions de dollars au ministère de la Justice et à la Cour fédérale du Canada afin de couvrir les coûts supplémentaires pour des causes judiciaires particulières; enfin, un montant de 52,4 millions de dollars à l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la mise en oeuvre de six initiatives dont les rapports sur les contrats fédéraux de construction, les mesures fiscales touchant les particuliers, le report des acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés pour les petites entreprises, le droit sur la sécurité des passagers du transport aérien, l'imposition des Premières nations et l'impôt sur le revenu.

Le solde de 895,1 millions de dollars (ou 24 p. 100) est réparti entre un certain nombre d'autres ministères et organismes, qui sont détaillés dans le Budget supplémentaire des dépenses.

[Français]

Comme je l'ai mentionné, des 5,8 milliards de dollars en dépenses identifiées dans le Budget supplémentaire des dépenses, 2 milliards de dollars correspondent à des réajustements aux dépenses législatives prévues et autorisées par le Parlement et sont fournis uniquement à titre d'information. Les réajustements portent sur les postes importants suivants:

Un montant de 1,2 milliards de dollars pour accroître les fonds non budgétaires d'Exportation et Développement Canada afin de fournir des services financiers commerciaux aux exportateurs et aux investisseurs canadiens sur quelques 200 marchés. Exportation et Développement Canada informe le gouvernement que ces prélèvements du Trésor public pour le compte du Canada pour 2002-2003 pourraient être de l'ordre de 1,5 milliards de dollars au lieu de 300 millions de dollars, moins les remboursements au compte du Canada. La majorité du prélèvement projeté est attribuable à la décision du gouvernement d'appuyer la vente d'avions de transport régional, construit par Bombardier, à Northwest Airlines et à Air Wisconsin, donc 75 avions.

Un montant de 542,5 millions de dollars à Agriculture et Agroalimentaire Canada pour faire suite à l'annonce du ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, le 19 août 2002, qui fournissait aux agriculteurs un paiement supplémentaire dans leur compte établi en vertu du compte de stabilisation du revenu net. Ce paiement vise à aider les agriculteurs à relever certains défis, comme la récente sécheresse et à faire la transition de la nouvelle génération d'un programme de gestion des risques établi d'après le cadre stratégique pour l'agriculture.

\$230.1 million to the Department of Finance to increase payments to the International Development Association under the Bretton Woods and Related Agreements Act.

The remaining \$57.8 million is spread among a number of other departments and agencies. The specific details are included in the Supplementary Estimates.

[English]

Before I conclude my opening remarks, I would like to discuss the Treasury Board Secretariat response to the report issued last June by this committee on the use of the Treasury Board Vote 5. I would like to thank the committee for their thoughtful analysis and recommendations.

I would like to assure you that the president and officials at the Treasury Board Secretariat have taken this report seriously. My staff and I are continuing to review the report and its recommendations. We are consulting with officials in the departments, as well as other officials within the Treasury Board Secretariat. We are also continuing our analysis of the audit note issued by the Auditor General last spring. We are reviewing each recommendation and working to determine the appropriate response. These will be presented to the president and the ministers of the Treasury Board for consideration and approval.

It is my intention to conclude our analysis and to make our recommendations to the Treasury Board early in the new year. This will result in a new policy statement and refined guidelines for use by departments and analysts at the Treasury Board Secretariat. Any changes to vote wording or other information changes should be reflected in the Main Estimates documents to be tabled in Parliament in March of 2003.

Mr. Chairman, honourable senators, I now conclude my opening remarks and welcome any questions or comments you wish me to address.

The Chairman: Thank you, Mr. Neville.

Senator Lynch-Staunton: Gentlemen, welcome again. It is always good to have you gentlemen sharing your knowledge and experience in order to give us a better understanding of certain departments.

I have a number of questions. The main one has to do with World Youth Day 2002. Scattered amongst various departments and agencies — and I have counted five of them and agencies — Customs, Citizenship, Foreign Affairs, Defence and Tourism — are various amounts of funds totalling \$9.435 million. When we were studying the last Supplementary Estimates, there was an item where Customs forgave the visa fee and other items for delegates coming

Un montant de 230,1 millions de dollars au ministère des Finances pour majorer les paiements à l'Association internationale de développement conformément à la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

Le solde de 57,8 millions de dollars réparti entre un certain nombre de ministères et d'organismes est exposé en détail dans le Budget supplémentaire des dépenses.

[Traduction]

Avant de conclure mon introduction, j'aimerais aborder la question de la réponse du Secrétariat du Conseil du Trésor au rapport sur l'utilisation du crédit 5 que le présent comité a présenté en juin dernier. J'aimerais remercier le comité pour son analyse approfondie et ses recommandations.

Soyez assurés que la présidente et les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont pris ce rapport très au sérieux. Mon personnel et moi-même continuons d'examiner le rapport et ses recommandations. Nous consultons les fonctionnaires des ministères et d'autres secteurs du Secrétariat du Conseil du Trésor. En outre, nous continuons notre analyse de la note de vérification que le vérificateur général a émise le printemps dernier. Nous examinons chaque recommandation et travaillons à formuler des réponses appropriées. Ces dernières seront présentées à la présidente et aux ministres du Conseil du Trésor pour examen et approbation.

Je prévois terminer une autre analyse et présenter nos recommandations au Conseil du Trésor au début de l'année prochaine. Un nouvel énoncé de politique et des lignes directrices plus précises à l'intention des ministères et des analystes du Secrétariat du Conseil du Trésor en résulteront. Tout changement apporté au libellé du crédit ou à d'autres éléments d'information devrait figurer dans le Budget principal des dépenses qui sera déposé au Parlement en mars 2003.

Monsieur le président, honorables sénateurs, cela conclut mes remarques préliminaires. Je serai heureux de répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Le président: Merci, monsieur Neville.

Le sénateur Lynch-Staunton: Messieurs, vous êtes à nouveau les bienvenus. Nous vous accueillons toujours avec un grand plaisir pour pouvoir profiter de vos connaissances et de votre expérience afin de mieux comprendre le fonctionnement de certains ministères.

J'ai un certain nombre de questions à vous poser. La principale a trait à la Journée mondiale de la jeunesse célébrée en 2002. Répartis entre plusieurs ministères et organismes — j'en ai compté cinq: les Douanes, la Citoyenneté, les Affaires étrangères, la Défense et le Tourisme — on relève plusieurs postes de dépenses se montant au total à 9,435 millions de dollars. En étudiant le dernier Budget supplémentaire des dépenses, nous

to the World Youth Day that amounted to \$1 million, I think, among other items. How much to date has World Youth Day cost the government?

Mr. Neville: The best way to deal with that question is to tell you specifically that which is in the Supplementary Estimates for World Youth Day 2002. That amount is \$7.682 million.

Senator Lynch-Staunton: I have \$9.435 million.

Mr. Neville: As you are aware, Toronto hosted the Seventeenth World Youth Day in July of 2002. The event was organized by the Holy See and is the largest gathering of young people aged 16 to 35 in the world.

In 1998, the federal government, the Ontario government and the City of Toronto agreed to support the bid of the Canadian Conference of Catholic Bishops for putting on the event in Toronto. The Government of Canada did provide operational support to the event, as well as making a \$1 million contribution to finance the operations of the national office on a matching funds basis with the province and the city. The Government of Canada, as you can appreciate, had a facilitator role. It was a partner with the Province of Ontario and the City of Toronto in the organizing committee.

To be specific, in terms of the make-up, the costs were incurred by Canada Customs and Revenue Agency in the amount of \$1 million, Citizenship and Immigration for \$1.8 million, Canadian Tourism Commission for \$2.5 million, Foreign Affairs and International Trade for \$1.9 million and National Defence for \$500,000. These related to the individual departments.

In terms of the resource profile, funding to date for the year 2000-01 was \$1 million for Foreign Affairs and International Trade. There was no specific amount in the Main Estimates. As I mentioned earlier, Supplementary Estimates (A) for 2002-2003 was \$7.7 million. The funding to date would be a little over \$8.7 million.

Senator Lynch-Staunton: We do not agree on the figures. However, we will not quibble over it. Once the government agrees to support an activity, is the amount available open-ended? It seems to me that there would be some form of budget whereby, if other governments were participating, each would share according to a budget. We would then be called on to pay any excesses. This case appears similar to the firearms thing. Originally, we were committed to \$85 million, and now we are up to \$1 billion. Is there no limit or cap on expenditures associated with events such as these?

avons constaté que les Douanes, entre autres postes de dépenses, avait renoncé à faire payer des frais de visa et autres aux délégués ayant participé à la Journée mondiale de la jeunesse, et cela pour une somme s'élevant à 1 million de dollars, il me semble. Combien la Journée mondiale de la jeunesse a-t-elle jusqu'à présent coûté au gouvernement?

M. Neville: La meilleure réponse que je puisse vous donner, c'est de vous citer précisément le chiffre qui figure au Budget supplémentaire des dépenses au titre de la Journée mondiale de la jeunesse de 2002. Cette somme se monte à 7,682 millions de dollars.

Le sénateur Lynch-Staunton: J'ai 9,435 millions de dollars.

M. Neville: Vous n'ignorez pas que c'est à Toronto que l'on a célébré la dix-septième Journée mondiale de la jeunesse en juillet 2002. Cet événement, le plus gros rassemblement de jeunes âgés de 16 à 35 ans dans le monde, a été organisé par le Saint-Siège.

En 1998, le gouvernement fédéral, le gouvernement de l'Ontario et la municipalité de Toronto ont accepté d'appuyer la candidature présentée par la Conférence des évêques catholiques du Canada en faveur de Toronto. Le gouvernement du Canada s'est effectivement chargé des frais d'exploitation de cette manifestation tout en versant une subvention de 1 million de dollars à égalité avec la province et la municipalité pour financer le fonctionnement d'un bureau national. Comme vous pouvez vous en rendre compte, le gouvernement du Canada a joué un rôle d'animateur. Il s'est associé à la province de l'Ontario et à la municipalité de Toronto au sein d'un comité d'organisation.

Pour ce qui est de la ventilation précise des coûts, 1 million de dollars ont été défrayés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1,8 million de dollars par Citoyenneté et Immigration, 2,5 millions de dollars par la Commission canadienne du tourisme, 1,9 million de dollars par Affaires étrangères et Commerce international et 500 000 \$ par la Défense nationale. Ces postes de dépenses ont été intégrés à la comptabilité des différents ministères.

Pour ce qui est du versement des crédits, 1 million de dollars ont été versés jusqu'à présent en 2000-2001 au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Aucun montant précis ne figurait dans les budgets principaux des dépenses. Comme je l'ai précisé tout à l'heure, le Budget supplémentaire des dépenses (A) comporte un montant de 8,7 millions de dollars pour 2002-2003. On devrait avoir versé jusqu'à présent un peu plus de 8.7 millions de dollars.

Le sénateur Lynch-Staunton: Nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres, mais nous n'allons pas ergoter. Une fois que le gouvernement a accepté de financer une activité, est-ce que l'on ne fixe aucune limite? Il me semble que, sous une forme ou sous une autre, un budget devrait être prévu pour que chaque gouvernement participant puisse verser sa part en fonction du budget. De cette manière, nous ne serions pas obligés à défrayer les dépassements de coûts. Cette affaire s'apparente à celle des armes à feu. À l'origine, nous avions engagé 85 millions de dollars, et nous en sommes aujourd'hui à 1 milliard de dollars. N'y a-t-il aucune limite ou aucun plafonnement des dépenses pour des événements comme celui-ci?

Mr. Neville: It is a question of departments having yet to finalize all of their costs. Therefore, we will have to discuss with them the additional costs should they, in fact, put them forward. Such additional costs may very well be incorporated in their departmental estimates. They may not appear in a future Supplementary Estimates or may well be absorbed within the department concerned.

Senator Lynch-Staunton: The announcement of World Youth Day in Toronto must have taken place about six years before the actual event. Do departments supporting such an event ask to have a fixed amount available for that purpose and no more? In this case, there appear to have been no controls whatsoever on the monies available for the activity.

As you have said, we may get more requests in further supplementaries for additional amounts for the same activity. I repeat myself: When we know the activity, we know the estimated cost. We know the duration. We know how many people are coming. Budgets are then fixed for that activity, and we try to stay within the budget. The amount of money available here seems to be limitless. There seems to be no control. I hope my interpretation is wrong, but if it is right, it is quite disturbing.

Mr. Neville: Where there is a requirement for additional funding, we do come to Parliament through a Supplementary Estimates process or through the Main Estimates, if so required. There are obviously many departments involved in this venture. They have all contributed in one way or another. Some have been able to absorb the cost; others have not. In that context, it is also fair to say that there was an initial plan on this event, but we are seeing additional resources being requested from Parliament.

Senator Lynch-Staunton: Is there a figure showing how much the government thought its total commitment would be compared to actual expenditures?

Mr. Neville: I do not have that particular number, Mr. Chairman.

Senator Lynch-Staunton: Let us take one item. The Canadian Tourism Commission was slated to spend \$2.5 million. That is on page 96. Have you an explanation on how that amount was spent?

Mr. Neville: Yes. With respect to the Canadian Tourism Commission, funding was provided to the CTC who partnered with the Toronto Transit Commission to promote Canada as a tourist destination. It's set marketing campaign included publication of the CTC logo and Web site link on the Toronto Transit Commission WYD "Come out on Sunday papal mass transit pass," plus publication of the brochure *What's On*, a series of posters and a three full-page Canadian Tourism Commission advertisement in the *Metro Today* newspaper. We have a break

M. Neville: Il s'agit que les ministères concernés fassent le compte de tous leurs coûts. Il nous faut donc discuter avec eux des coûts supplémentaires encourus au cas où ils nous les présenteraient. Ces frais supplémentaires pourraient très bien être intégrés au budget de chaque ministère. Il se pourrait très bien qu'ils n'apparaissent pas dans un futur Budget supplémentaire des dépenses ou qu'ils soient absorbés par le ministère concerné.

Le sénateur Lynch-Staunton: L'annonce de l'organisation de la Journée mondiale de la jeunesse à Toronto a dû avoir lieu quelque six ans avant que l'événement n'ait effectivement eu lieu. Est-ce que les ministères qui patronnent un tel événement demandent à pouvoir disposer dans ce cadre d'un montant fixe de crédits sans dépassement possible? Dans ce cas, il semble que l'on n'ait exercé aucun contrôle sur les sommes d'argent versées au titre de cette activité.

Vous l'avez dit vous-même, il se peut très bien que l'on présente d'autres demandes de crédits supplémentaires au titre de cette même activité. Je vous le répète: lorsque nous avons connaissance d'une activité, nous pouvons en estimer le coût. Nous en connaissons la durée. Nous savons combien de gens vont y participer. Des budgets sont alors établis, que nous nous efforçons de ne pas dépasser. Il semble qu'ici le financement ait été limité et qu'il n'y ait eu aucun contrôle. J'espère me tromper mais, si j'ai raison, c'est assez inquiétant.

M. Neville: Lorsqu'on nous demande des crédits supplémentaires, nous avons pour habitude de nous adresser au Parlement dans le cadre de la procédure s'appliquant aux Budgets supplémentaires des dépenses ou, le cas échéant au Budget principal. À l'évidence, de nombreux ministères ont pris part à cette opération. Ils y ont participé sous une forme ou sous une autre. Certains d'entre eux ont pu en absorber le coût, d'autres non. Dans ce cadre, il est juste aussi de dire que cet événement a été planifié à l'origine mais que des ressources supplémentaires sont demandées au Parlement.

Le sénateur Lynch-Staunton: Y a-t-il quelque part un chiffre qui nous permette de rapprocher les dépenses effectives du gouvernement des engagements pris à l'origine?

M. Neville: Je n'ai pas précisément ce chiffre, monsieur le président.

Le sénateur Lynch-Staunton: Prenons un poste précis. La Commission canadienne du tourisme devait dépenser 2,5 millions de dollars. On le voit à la page 96. Pouvez-vous nous préciser de quelle façon cette somme a été dépensée?

M. Neville: Oui. Ces crédits ont été versés à la Commission canadienne du tourisme, qui s'est associée à la commission du transport urbain de Toronto en vue de promouvoir le Canada en tant que destination touristique. On a fait une campagne de publicité ayant permis d'établir le logo de la CCT, de renvoyer les visiteurs du site Internet de la commission de transport urbain de Toronto à cette activité en les informant de la possibilité de se procurer des laissez-passer pour la messe papale du dimanche, et de publier la brochure *What's On*, une série d'affiches et une

out as to what each department has contributed in terms of their program activity.

Senator Lynch-Staunton: Why would that amount, which was known years ago, not be in the Main Estimates? Why does it come long after the event? Why do we not know these amounts before the event?

Mr. Neville: There may have been a planning number that was put forward, but it is open-ended; you do not know the actual costs until the event takes place.

Senator Lynch-Staunton: You have answered my question. It is open-ended. You do not know the costs until the event has taken place.

Mr. Neville: In this particular case we are seeing the costs accumulate post-event, and we are seeing it reflected in the Supplementary Estimates. I certainly do not want to leave you with the impression that this may be the final cost.

Senator Lynch-Staunton: I appreciate that.

Mr. Neville: There may be additional costs in a future supplementary estimate.

Senator Lynch-Staunton: Is it the case that the Treasury Board is not concerned with this procedure of those responsible for contributing to World Youth Day on the federal part having no restrictions, or so it appears? I am picking on World Youth Day because it is one that stands out. We can refer to the Olympics, or go back to many other activities. This is the most current one.

Mr. Neville: I would not say there are no restrictions. We do go over each presentation in terms of their submission. We do vet it carefully. We want to ensure that what they have spent is, in fact, related to the event itself.

Senator Lynch-Staunton: Do you ever say, "No, you went too far. Find the money within your budget elsewhere" and exert a little discipline on these well-meaning —

Mr. Neville: There is not a day that goes by that we do not say "no" to some department on some request.

Senator Lynch-Staunton: We laugh, but it is not funny.

That is all for now. However, I would like a second round.

The Chairman: Let us flag that issue because, as Senator Lynch-Staunton has implied, it is important for the future also. Are we not promoting the Winter Olympics for Whistler and another try by Toronto for the Summer Olympics coming up?

publicité sur trois pages de la Commission canadienne du tourisme dans le journal *Metro Today*. Nous avons la ventilation des dépenses effectuées par chaque ministère au titre de cette activité.

Le sénateur Lynch-Staunton: Comment se fait-il que ce montant, établi depuis des années, ne figure pas dans le Budget principal des dépenses? Pourquoi le comptabiliser si longtemps après l'événement? N'en connaissons-nous pas l'existence avant l'événement?

M. Neville: Un chiffre a pu être avancé dans le cadre de la planification, mais il n'est pas fixe, on ne connaît les montants réels qu'une fois que l'événement a eu lieu.

Le sénateur Lynch-Staunton: Vous avez bien répondu à ma question. Les chiffres ne sont pas fixés à l'avance. On ne connaît les montants qu'après coup.

M. Neville: Dans ce cas précis, il s'agit des coûts qui s'accumulent une fois que l'événement a eu lieu, et nous les comptabilisons dans le Budget supplémentaire des dépenses. Je ne voudrais certainement pas que vous puissiez en conclure que ces coûts sont définitifs.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je vous comprends.

M. Neville: Des coûts supplémentaires pourraient être comptabilisés dans un futur budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Lynch-Staunton: Le Conseil du Trésor ne s'inquiète-t-il pas du fait que les responsables fédéraux du financement de la Journée mondiale de la jeunesse semblent pouvoir dépenser sans limites? Je prends l'exemple de la Journée mondiale de la jeunesse parce qu'il saute aux yeux. Nous pourrions aussi parler des Jeux olympiques ou de bien d'autres activités. C'est l'événement le plus récent.

M. Neville: Je ne dirais pas qu'il n'y a aucune limite. Nous examinons de près chacune des demandes présentées. Nous faisons un contrôle rigoureux. Nous voulons nous assurer que les sommes dépensées se rapportent bien aux événements en question.

Le sénateur Lynch-Staunton: Vous arrive-t-il de dire: «Non, vous exagérez. Prélevez les sommes en jeu sur le reste de votre budget» en obligeant ces personnes bien intentionnées à faire preuve d'un peu de discipline...

M. Neville: Il ne passe pas de jour sans que nous ayons à dire «non» à certaines demandes présentées par les ministères.

Le sénateur Lynch-Staunton: Nous rions, et pourtant ce n'est pas drôle.

C'est tout pour l'instant. J'aimerais toutefois pouvoir vous réinterroger.

Le président: Il nous fait insister sur cette question car, comme vient de nous le signaler le sénateur Lynch-Staunton, c'est aussi important pour l'avenir. Ne sommes-nous pas engagés dans la promotion des Jeux olympiques d'hiver à Whistler et d'une

Therefore, we may want to examine this issue in a bit more depth as to how we anticipate possible claims on the federal treasury.

Senator Cools: I believe, and honourable senators believe, that World Youth Day was a great success.

Senator Lynch-Staunton: Not according to the organizers. They lost millions of dollars.

Senator Cools: It was still a great success.

Senator Lynch-Staunton: The point is not the event, but how the expenditures related to the event are controlled.

Senator Cools: I understand. The senator is raising the issue of how well decisions are made and how limits are set. I did not want the record to seem to reflect that the honourable senator was against World Youth Day or the like.

Senator Lynch-Staunton: The debate is not around that at all. I appreciate your comments, however, senator.

The Chairman: Senator Cools is speaking of the spiritual dimensions of the event, and is, perhaps, better qualified than some people to discuss those.

Senator Cools: I claim my qualifications.

The Chairman: Senator Cools, you have the floor.

Senator Cools: I did not expect to be on so quickly.

Senator Lynch-Staunton: Your prayers have been answered.

Senator Cools: Wonderful. God knows I pray enough.

I have a couple of questions relating to one of our favourite topics, firearms. If we look at page 109 under the Department of Justice, we see there, and in your notes as well, that you say:

There is an additional \$72 million to the Department of Justice for the continued implementation of the Canadian firearms program.

That is what you said in your opening remarks. That is exactly as confirmed at page 109. I just wonder if you could clarify to the committee that this is an additional amount, because some months back — I do not remember the exact day, but we have banded it about in this committee a lot — you actually then told the committee that the costs of this program were continuing and growing. At the time, I believe you said it had reached \$689 million. I want to clarify whether this new \$72 million is in addition to the \$689 million? This is in addition?

nouvelle tentative de Toronto pour accueillir les Jeux olympiques d'été? Nous devons donc nous pencher de plus près sur la question de savoir comment le gouvernement fédéral va être éventuellement appelé à dispenser des crédits.

Le sénateur Cools: Je considère, comme tous les honorables sénateurs, que la Journée mondiale de la jeunesse a obtenu un grand succès.

Le sénateur Lynch-Staunton: Pas aux dires des organisateurs. Ils ont perdu des millions de dollars.

Le sénateur Cools: Il n'en reste pas moins que ce fut un grand succès.

Le sénateur Lynch-Staunton: Il ne s'agit pas de l'événement, mais de savoir si les dépenses correspondantes ont bien été contrôlées.

Le sénateur Cools: Je comprends bien. Le sénateur se demande dans quelle mesure on a pris les bonnes décisions et bien su fixer les limites. Je ne voulais pas que l'on pense, en consultant le procès-verbal de cette séance, que l'honorable sénateur s'est opposé à la journée mondiale de la jeunesse ou à des événements de ce genre.

Le sénateur Lynch-Staunton: La question n'est absolument pas là. J'apprécie toutefois vos commentaires, sénateur.

Le président: Le sénateur Cools se réfère à la dimension spirituelle de l'événement et elle est éventuellement mieux qualifiée que quiconque pour en parler.

Le sénateur Cools: Je revendique mes qualifications.

Le président: Sénateur Cools, vous avez la parole.

Le sénateur Cools: Je ne pensais pas que ce serait si rapide.

Le sénateur Lynch-Staunton: Vos prières ont été exaucées.

Le sénateur Cools: C'est merveilleux. Dieu sait que je ne manque pas de faire des prières.

J'ai une ou deux questions à vous poser sur notre sujet favori, celui des armes à feu. En nous reportant à la page 109 qui correspond au ministère de la Justice, ainsi qu'à vos propres notes, nous voyons que vous avez prévu:

Un montant supplémentaire de 72 millions de dollars pour que le ministère de la Justice continue de mettre en oeuvre le Programme canadien de contrôle des armes à feu.

C'est ce que vous nous avez dit dans votre exposé. C'est bien ce que l'on nous confirme à la page 109. J'aimerais que vous précisiez au comité s'il s'agit d'un montant supplémentaire parce qu'il y a quelques mois — je ne me souviens pas exactement du jour, car nous sommes revenus à maintes reprises sur cette question au sein de notre comité — mais vous avez effectivement déclaré aux membres du comité que les coûts de ce programme ne cessaient d'augmenter. Je pense vous avoir entendu dire à l'époque qu'il se montait à 689 millions de dollars. Est-ce que ces 72 millions de dollars supplémentaires viennent s'ajouter à ces 689 millions? Est-ce que c'est en plus?

Mr. Neville: Senator, the short answer is yes, but perhaps I might explain that further.

Senator Cools: I was going to ask you to explain.

Mr. Neville: You are correct. When I was here approximately a year ago, we did talk about the Canadian firearms program. I had mentioned to you that the total expenditures had reached \$689.8 million.

What I would like to do today is bring you up-to-date as to what has occurred since then. There have been some adjustments, so that the total gross expenditures incurred by the Department of Justice for the administration of the program amounted to \$688.3 million in 2001-02. I would like the record to show that since I was here last year, there have been some adjustments, so that the \$689.8 million is now \$688.3 million as at the end of 2001-02.

The Chairman: When did the clock start?

Mr. Neville: What do you mean by that, sir?

The Chairman: Was that amount for the one fiscal year?

Mr. Neville: No. That is cumulative.

The Chairman: Cumulative from when?

Mr. Neville: Since 1995. Back in November, I was predicting that the costs would be \$689.8 million. The costs actually were, at the end of 2001-02, \$688.3 million. Therefore I want to start off from that number as opposed to the previous number. It is close, but there is a difference of \$1.5 million.

However, since that time, the authority has been provided to the Department of Justice for 2002-03 for an additional \$110.7 million. Justice is expected to use the full amount, thereby bringing total gross expenditures for justice to \$799 million. In addition, federal partners' total expenditures are expected to stand at \$11.8 million through to the end of 2002-03. Thus this will bring the total federal gross expenditures to \$810.8 million by the end of 2002-03.

We are in November of 2002. The fiscal year still continues until March 31, 2003, so there may be an adjustment required to the \$810.8 million. However, that is the forecast in terms of authorities allotted to the Department of Justice and its federal partners up to the end of 2002-03.

Included within that \$110 million, obviously part of the estimate supplementaries, is the \$72 million. Does that answer your question?

Senator Cools: Yes, it did, and very clearly. This is one of the nice aspects of dealing with Mr. Neville. He always gives us the most up-to-date and accurate information.

M. Neville: Sénateur, disons tout de suite que la réponse est oui, mais il me faudrait peut-être vous donner quelques explications.

Le sénateur Cools: J'allais justement vous le demander.

M. Neville: Vous avez raison. Lorsque je me suis présenté devant vous il y a environ un an, nous avons effectivement parlé du Programme canadien de contrôle des armes à feu. Je vous avais indiqué que les dépenses se montaient au total à 689,8 millions de dollars.

Je veux aujourd'hui faire une mise à jour pour vous dire ce qui s'est passé depuis lors. Un certain nombre de correctifs ont été apportés, ce qui fait que l'on peut fixer à 688,3 millions de dollars pour 2001-2002 le montant brut des dépenses encourues par le ministère de la Justice au titre de l'administration de ce programme. Je tiens à signaler que depuis ma comparution l'année dernière, quelques correctifs ont été apportés, de sorte que ce chiffre de 689,8 millions de dollars a désormais été fixé à 688,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2001-2002.

Le président: À partir de quand ce délai a commencé à courir?

M. Neville: Qu'entendez-vous par là?

Le président: Est-ce que cette somme correspond à un seul exercice?

M. Neville: Non. Elle est cumulative.

Le président: Cumulative à partir de quand?

M. Neville: À partir de 1995. En novembre, je prévoyais que les coûts allaient se monter à 689,8 millions de dollars. En fait, ils se sont élevés à 688,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2001-2002. Je tiens donc à partir de ce chiffre et non pas du chiffre antérieur. Ils sont proches, mais c'est quand même une différence de 1,5 million de dollars.

Depuis lors, cependant, on a autorisé le ministère de la Justice à dépenser 110,7 millions de dollars supplémentaires pour l'exercice 2002-2003. On s'attend à ce que le ministère de la Justice dépense l'intégralité de cette somme, ce qui portera à 799 millions de dollars le montant brut des dépenses de la Justice. De plus, on prévoit que le total des dépenses encourues par les partenaires du gouvernement fédéral se monte à 11,8 millions de dollars à la fin de l'exercice 2002-2003. Voilà qui va porter le montant brut des dépenses fédérales à 810,8 millions de dollars à la fin de l'exercice 2002-2003.

Nous sommes en novembre 2002. Notre exercice se termine au 31 mars 2003 et il se peut qu'il y ait des correctifs à apporter à ces 810,8 millions de dollars. C'est toutefois le montant qui est prévu au titre des crédits affectés au ministère de la Justice et à ses partenaires fédéraux jusqu'à la fin de l'exercice 2002-2003.

Ce montant de 110 millions de dollars englobe les 72 millions de dollars qui font bien entendu partie du Budget supplémentaire des dépenses. Ai-je bien répondu à votre question?

Le sénateur Cools: Oui, et très clairement. C'est l'un des grands avantages des discussions avec M. Neville. Les informations qu'il nous donne sont toujours précises et à jour.

I know that many other members of the committee have questions to ask. However, I mention to honourable senators that while we are looking at this subject matter, perhaps this committee should consider bringing the Minister of Justice and/or his deputy to look at this ever-growing number. At every meeting, these gentlemen come to us, because they are really the purse-keepers and the number crunchers, and they put the numbers honestly before us. Those numbers are still growing, and ever-expanding. However, I believe these gentlemen cannot answer politically, or at the policy level. I do think, perhaps, if members would be agreeable, we should look at the serious possibility of inviting the Minister of Justice himself, possibly accompanied by his deputy, to give us a proper explanation as to why the actual expenditure has outstripped in such a dramatic way the projected expenditures when Bill C-68 was passed. Otherwise, we find ourselves in a situation where Mr. Neville and Mr. Bickerton come and ask us, and every time it is another X dollars, and it keeps growing. I believe we should invite the minister to come and give us a more suitable explanation.

I have another question.

The Chairman: Far be it for me to defend the program or the amount of money being spent. However, if I understood Mr. Neville correctly, we are talking about \$800 million over a period of eight fiscal years. Is that correct?

Mr. Neville: Correct.

The Chairman: Is that fiscal 1995 or fiscal 1996?

Mr. Neville: Fiscal 1995, I would say.

The Chairman: So 100 million a year, if it is averaged out.

Mr. Neville: I am not sure that it was a hundred million per year, though.

The Chairman: I know it was not.

Mr. Neville: Averaging it out.

The Chairman: Is it fair to say ask whether, at the official level, you are concerned about the growth of spending in that area?

Mr. Neville: Honourable senators, that is a valid question. From the Treasury Board Secretariat perspective, we are very concerned about this file. I do believe that if we were to discuss this in a few months, we probably would have additional information to provide. I will say that we are extremely concerned about this file.

The Chairman: The Auditor General is to report on it next week, I am told.

Senator Cools: I thought I could do it by motion. Perhaps we do not need a motion, but we know that they are concerned about the file, and we know this committee is concerned about the file. Someone should provide some explanation. I felt inspired to say

Je sais que bien d'autres membres de notre comité veulent poser des questions. Je souligne toutefois à l'intention des honorables sénateurs que pendant que nous traitons de ce sujet, nous pourrions éventuellement envisager de demander au ministre de la Justice ou à son sous-ministre de venir expliquer à notre comité ce chiffre qui ne fait qu'augmenter. Chaque fois que nous les rencontrons, ces responsables, qui détiennent en fait les cordons de la bourse et qui comptabilisent les chiffres, viennent nous exposer honnêtement la situation. Ces chiffres augmentent sans cesse et la facture ne fait que s'allonger. Je pense toutefois que ces responsables ne sont pas en mesure de rendre compte des orientations politiques qui sont prises. Si cela convient aux membres de notre comité, il me semble que nous devrions sérieusement envisager la possibilité d'inviter le ministre de la Justice lui-même, éventuellement en compagnie de son sous-ministre, pour qu'il nous expose précisément les raisons pour lesquelles les dépenses réelles ont tellement dépassé les prévisions qui avaient été faites lors de l'adoption du projet de loi C-68. Sinon, nous allons nous retrouver systématiquement en face de M. Neville et de M. Bickerton, qui viennent chaque fois nous donner des chiffres en constante augmentation. Je crois que nous devrions inviter le ministre à venir expliquer clairement la situation.

J'ai une autre question à poser.

Le président: Il n'est pas question en ce qui me concerne de défendre ce programme ou de justifier les sommes dépensées. Toutefois, si j'ai bien compris M. Neville, nous parlons de 800 millions de dollars répartis sur huit exercices. C'est bien ça?

M. Neville: C'est bien ça.

Le président: Depuis l'exercice 1995 ou 1996?

M. Neville: Je dirais que c'est depuis l'exercice 1995.

Le président: C'est donc 100 millions de dollars par an en moyenne.

M. Neville: Je ne suis pas sûr, cependant, que l'on ait dépensé 100 millions de dollars chaque année.

Le président: Je sais que ce n'est pas le cas.

M. Neville: C'est une moyenne.

Le président: Peut-on penser que les responsables s'inquiètent de l'augmentation des dépenses dans ce secteur?

M. Neville: Honorables sénateurs, il est justifié de se poser la question. Le Conseil du Trésor est très préoccupé par ce dossier. À mon avis, si nous en reparlions dans quelques mois, nous aurions probablement d'autres précisions à vous donner. Je vous avoue que nous sommes extrêmement préoccupés par ce dossier.

Le président: On me dit que la vérificatrice générale doit faire rapport à ce sujet la semaine prochaine.

Le sénateur Cools: J'ai pensé que nous pourrions procéder par voie de motion. Une motion n'est peut-être pas nécessaire, mais nous savons que les responsables sont préoccupés par ce dossier comme nous le sommes au sein de notre comité. Il faut que

that we should invite the minister to appear before us. If we need a motion to that effect, I would be quite happy to do so. There is a consensus that we can do that.

I will pass and come back again. I have some other questions, but I will give other people a chance.

Senator Comeau: I should like to continue with the questioning that was started by Senator Cools. I was doing the addition. We are now at \$810 million. If we add the planning and priorities estimates for 2003-04 and 2004-05, it adds up to \$95 million for 2003-04 and \$80 million for 2004-05. That would bring us up to \$985 million by March 2005, if I am correct.

If we are to assume that there will probably be supplementaries, and judging by the past, that would be a fair assumption, we will probably hit the \$1 billion mark by March 2005. Am I being overly generous there?

Mr. Neville: I believe that what is in the RPP is factual. If you add up all of those components, there is a strong possibility that the final costs may be in that range.

Senator Comeau: I am fairly new to the committee, so do not judge me if I am straying into an area that is not your domain.

Does the Treasury Board conduct value for money audits, or is that left to other people?

Mr. Neville: The question is a fair one. We obviously have a program concern in terms of the costs. Having said that, the department is responsible, through its minister, for the program delivery. However, there is an evaluation of this particular program that is currently under way within the Department of Justice. I will say that we are looking forward immensely to seeing the results of the evaluation.

Senator Comeau: I am looking into the grand scheme of things. If I were the one calling the shots and had to spend \$1 billion, would I do it on a licensing and registration implementation scheme such as we are seeing now, or would I rather spend it on housing, poverty, youth and other concerns? I am trying to determine whether someone is doing this right now and, perhaps, pulling the plug on this costly scheme. If it is has been costing \$100 million a year and is growing, might this not continue to cost a huge sum year by year after it is fully implemented?

Mr. Neville: It is fair, with the comments that were raised, that we also add that you have to factor in public safety here as well. What is the right balance between the components that you have outlined and public safety? The evaluation should bring that into play.

quelqu'un nous donne une explication. J'ai la conviction qu'il nous faut faire comparaître le ministre. S'il faut pour cela déposer une motion, je me ferai un plaisir de le faire. Sinon, on peut procéder par voie de consensus.

Je laisse mon tour. Je reparlerai plus tard. J'ai d'autres questions à poser, mais je vais laisser à d'autres la possibilité d'intervenir.

Le sénateur Comeau: Je vais poursuivre dans la même veine que le sénateur Cools. J'étais en train de faire le compte. Nous en sommes aujourd'hui à 810 millions de dollars. Si nous tenons compte des estimations correspondant aux plans et aux priorités pour 2003-2004 et 2004-2005, nous devons ajouter 95 millions de dollars en 2003-2004 et 80 millions de dollars pour 2004-2005. Cela doit nous mener à 985 millions de dollars en mars 2005, si je ne me trompe.

Si nous partons du principe qu'il y aura probablement des crédits supplémentaires et, à en juger par le passé, c'est une hypothèse qui se justifie, nous atteindrons probablement 1 milliard de dollars en mars 2005. Est-ce que je vais trop loin?

M. Neville: Je pense que les chiffres du RPP sont exacts. Si vous ajoutez tous ces postes de dépenses, il est très probable que le montant définitif se situe dans cette fourchette.

Le sénateur Comeau: Il n'y a pas très longtemps que je siége au sein de ce comité et vous me pardonnerez si je m'écarte du domaine de vos responsabilités.

Est-ce que le Conseil du Trésor procède à des vérifications d'optimisation des ressources ou est-ce que cette tâche est confiée à d'autres responsables?

M. Neville: La question mérite d'être posée. De toute évidence, nous sommes préoccupés par les coûts de ce programme. Cela dit, le ministère, en la personne de son ministre, est chargé de l'administration de ce programme. Une évaluation de ce programme est en cours, cependant, au ministère de la Justice. Disons que nous sommes extrêmement intéressés par les résultats de cette évaluation.

Le sénateur Comeau: Prenons un peu de recul. Si j'avais 1 milliard de dollars à dépenser, est-ce que je choisirais des les affecter à la mise en place d'un mécanisme d'enregistrement et d'octroi de permis, comme c'est le cas actuellement, ou ne serait-il pas préférable que je m'en serve pour remédier au problème du logement, de la pauvreté, de la jeunesse, etc.? Je m'efforce de déterminer dans quelle mesure on fait ce qu'il faut à l'heure actuelle et éventuellement s'il ne faudrait pas faire tomber le couperet sur ce programme onéreux. Il nous a coûté 100 millions de dollars par an et les chiffres ne font qu'augmenter. Ne peut-on pas penser que cela va faire des montants faramineux, année après année, une fois ce programme bien en place?

M. Neville: Il est juste, après tous ces commentaires, d'ajouter qu'il faut prendre en compte aussi les facteurs liés à la sécurité publique. Comment faire la part des choses entre tous les éléments que vous venez de citer et les besoins de la sécurité publique? Il faut aussi en tenir compte dans l'évaluation.

Senator Comeau: Absolutely. Is the gun registration and licensing system actually improving public safety? That is one of the fair questions that should be asked.

Mr. Neville: We should wait to see the results of the evaluation. That would be the appropriate time to look at the results.

Senator Comeau: I was trying to wrap my mind around \$72 million. It is such a staggering sum that I tried to put it into perspective. It comes out to the equivalent of being able to hire 1,000 people at \$72,000 a year. That is an incredible sum. I am trying to wrap my mind around the logistics of trying to set up such an operation.

What is being planned with this \$72 million?

Mr. Neville: Rather than talk about the \$72 million, I will probably give it to you in a more fulsome way. Perhaps I can give you a breakdown of how the money has been spent so far by major activity. That gives you a better sense of understanding.

Program administration was \$66 million. Communications and public affairs, which include the advertising, was about \$29 million. I am rounding all of these numbers. An outreach program received \$15 million; legislative and safety training received \$9 million. In total, that means \$61 million was allotted for communications and public affairs.

In terms of the Canadian firearm registration system, developing and maintaining the system and licensing and registration database had a budget of \$227 million. In terms of program delivery, the central processing site in Miramichi received \$59 million and the RCMP received \$64 million, for a total under program delivery of \$197 million. Then, there is a national weapons enforcement support team with \$2.2 million.

With respect to the contributions to the provinces, under Bill C-68 there were agreements for \$105 million and under Bill C-17 for \$23 million, for a total of \$135 million. If you add that up, that will give you \$688 million. That is to give you a better understanding of the composite amounts.

Senator Comeau: Is the evaluation you are doing now, which I will call a cost-benefit evaluation, internal or do you seek the advice of parliamentarians and people who are impacted by the registry?

Mr. Neville: The department itself is doing the evaluation. I am not familiar with all of the details.

Senator Comeau: Are those who implemented the program evaluating it themselves?

Le sénateur Comeau: C'est tout à fait vrai. Est-ce que le mécanisme d'enregistrement et d'octroi de permis pour les armes à feu renforce effectivement la sécurité publique? C'est l'une des questions qu'il est légitime de se poser.

M. Neville: Nous devons attendre les résultats de l'évaluation. C'est à ce moment-là qu'il faudra le faire.

Le sénateur Comeau: J'essayais de me représenter ces 72 millions de dollars. C'est un montant tellement énorme qu'il convient de le relativiser. C'est l'équivalent de l'embauche de 1 000 personnes à 72 000 \$ par an. C'est une somme faramineuse. J'essaie de me faire une idée de l'ampleur de cette opération.

Qu'envisage-t-on de faire avec ces 72 millions de dollars?

M. Neville: Plutôt que de parler de ces 72 millions de dollars, je vais m'efforcer d'être plus concret. Je pourrais éventuellement vous donner une ventilation des coûts selon les principales activités. Cela vous donnera une meilleure idée de la question.

L'administration du programme s'est élevée à 66 millions de dollars. Vingt-neuf millions de dollars ont été affectés au titre des communications et des affaires publiques, ce qui comprend les frais de publicité. Tous ces chiffres sont arrondis. Le programme de diffusion externe a bénéficié de 15 millions de dollars de crédits et 9 millions de dollars ont été versés au titre des questions législatives et de la formation en matière de sécurité. Il s'ensuit qu'au total 61 millions de dollars ont été affectés aux communications et aux affaires publiques.

Pour ce qui est du mécanisme canadien d'enregistrement des armes à feu, la mise en place et l'administration du régime ainsi que de la base de données sur les enregistrements et les permis comportent un budget de 227 millions de dollars. Au titre de l'administration du programme, le centre de traitement centralisé de Miramichi a bénéficié de 59 millions de dollars de crédits et la GRC de 64 millions de dollars, soit au total 197 millions de dollars au titre de l'administration du programme. Il faut aussi compter avec une équipe assurant le soutien logistique de l'application de la législation nationale sur les armes à feu, qui compte un budget de 2,2 millions de dollars.

Au titre des contributions versées aux provinces, une entente portant sur 105 millions de dollars a été prévue au titre du projet de loi C-68 et une autre de 23 millions de dollars au titre du projet de loi C-17, soit un total de 135 millions de dollars. Une fois que l'on a fait tous les comptes, le total se monte à 688 millions de dollars. Voilà qui vous donne une meilleure idée des différentes sommes en jeu.

Le sénateur Comeau: L'évaluation, que je qualifierai de coûts-bénéfices, à laquelle vous procédez à l'heure actuelle, est-elle interne ou est-ce que vous demandez l'avis des parlementaires et des gens qui sont concernés par ce registre?

M. Neville: C'est le ministère lui-même qui procède à cette évaluation. Je n'en connais pas tous les détails.

Le sénateur Comeau: Est-ce que ce sont les responsables de l'application du programme qui se chargent eux-mêmes de l'évaluer?

Mr. Neville: It would be the department that is carrying out the evaluation, whether it is the individuals who are involved in the program or whether it is a separate section. Most departments have an internal audit and evaluation committee. It is a requirement of the Treasury Board to have such a committee. Therefore, I would expect that it would be such a committee that is carrying out the evaluation.

Senator Comeau: We will likely have to look to the Auditor General to get a feel for whether the program's benefits to Canada have been worth the dollars spent.

Mr. Neville: We are all looking to the chapter in the Auditor General's report that deals specifically with the Canadian firearms program.

[Translation]

Senator Gauthier: We will need to wait another week or two before we get an evaluation of the program's efficiency.

Mr. Neville: The Auditor General's report.

Senator Gauthier: We have a case where two individuals were killed by young people who had stolen rifles. I do not understand how it is possible to steal a rifle locked in a sealed coffer. As a comptroller, do you evaluate the efficiency of the programs?

Mr. Neville: The Treasury Board has a policy on internal audits and program evaluations. The policy establishes a process dictating that the departments need to have their own audit and evaluation committees. The committees internally make the audit and evaluation decisions within their departments. We can show them how these internal audits and evaluations should be conducted. We are responsible for implementing the policy, and for describing in detail how the policy should be implemented by the departments. It is the departments' responsibilities to ensure the internal audits and evaluations are conducted. It is also mandatory to have an annual plan. The internal audit plans are sent to us and we review them. We do not actually conduct internal audits and evaluations unless it becomes required for some reason or another. We are responsible for receiving the annual plans and for reviewing them.

Senator Gauthier: I make a distinction between the effectiveness of the program and the efficiency of the implementation of the department: that is, whether the program was effective and whether it was implemented efficiently by the civil servants while respecting the requirements of the law. As a controller, how do you implement a program to meet the desired goals? You do not evaluate the effectiveness of the program, am I right?

Mr. Neville: That is correct. Not in this context. We do work with the Privy Council to review which programs meet the government's objectives, but only at a high level.

M. Neville: C'est le ministère lui-même qui procède à l'évaluation, qu'il les confie aux responsables mêmes de l'administration du programme ou à un service distinct. La plupart des ministères disposent d'un comité interne de vérification et d'évaluation. C'est une exigence fixée par le Conseil du Trésor. Je m'attends donc à ce que cette évaluation soit effectuée par un comité de ce genre.

Le sénateur Comeau: Nous devons probablement attendre que la vérificatrice générale nous dise si les bénéfices que retire le Canada de ce programme justifient les sommes dépensées.

M. Neville: Nous sommes tous impatients de lire le chapitre qui va précisément être consacré au Programme canadien de contrôle des armes à feu dans le rapport de la vérificatrice générale.

[Français]

Le sénateur Gauthier: Nous allons donc devoir attendre une autre semaine ou deux avant d'avoir une évaluation sur l'efficacité du programme.

M. Neville: La perspective de la vérificatrice générale.

Le sénateur Gauthier: Nous avons un incident où deux personnes ont été assassinées par des jeunes qui avaient volé des carabines. Je ne sais pas comment on peut voler une carabine remise dans un coffre hermétique. Faites-vous des évaluations sur l'efficacité des programmes comme contrôleur?

M. Neville: Le Conseil du Trésor a une politique sur la vérification interne et sur les évaluations. Ces politiques mettent en jeu un processus qui exige que les ministères aient leur propre comité de vérification et d'évaluation. Ces comités prennent les décisions à l'intérieur de chaque ministère pour avoir des vérifications internes et des évaluations. Nous pouvons leur montrer la façon dont ces évaluations et cette vérification interne devraient se faire. Nous sommes responsable de la mise en oeuvre de la politique et, à l'intérieur de cette politique, de bien décrire la façon dont les ministères devraient mettre en oeuvre la politique. C'est une responsabilité ministérielle de s'assurer que les vérifications internes ainsi que les évaluations soient faites. Il y a aussi une exigence d'avoir un plan annuel. Les plans de vérifications internes et d'évaluation nous sont envoyés. Nous faisons une révision de ces plans annuels. Nous ne faisons pas d'évaluation ni de vérifications internes, sauf si c'est obligatoire pour une raison ou une autre. Nous avons la responsabilité des plans annuels et de faire la révision de ces plans.

Le sénateur Gauthier: Je fais une distinction entre l'efficacité du programme et l'efficience qui relève de la mise en oeuvre du ministère, à savoir si le programme a été efficace et mis en oeuvre par les fonctionnaires de façon à rencontrer les exigences de la loi. Comme contrôleur, comment mettez-vous en oeuvre un programme pour rencontrer l'objectif visé? Vous ne faites pas d'évaluation sur l'efficacité, n'est-ce pas?

M. Neville: Exact, pas dans ce contexte. On travaille avec le Conseil privé pour revoir quels sont les programmes qui devraient rencontrer les objectifs du gouvernement, mais cela se fait seulement à un niveau macro.

Senator Gauthier: I remember when the position of controller was created; we had a lengthy discussion on whether or not you should be evaluating the effectiveness of the programs. The Ministry of Justice will study the efficiency of the program but that will not tell us if the program is effective.

Mr. Neville: Some years ago, the Office of the Comptroller General had a division responsible for writing up program evaluations. This division no longer exists. As you have mentioned, the responsibility has been transferred to the departments. The Treasury Board has kept the responsibility regarding policies on program evaluations and internal audits. These two policies consist of a framework for the departments to follow in order for them to meet the norms. We are in charge of the framework. Regarding program effectiveness, the Treasury Board Secretariat discusses those at length with the Privy Council Office, as to whether they meet the government's objectives.

Senator Gauthier: You report to the Treasury Board? You are not independent?

Mr. Neville: That is correct. Before, the Office of the Comptroller General reported directly to the President of the Treasury Board, but was separate from the Treasury Board Secretariat. Today my office is part of the Treasury Board Secretariat. I report directly to the Secretary of the Treasury Board and to the Comptroller General.

The Chairman: Senator Gauthier, if I am not mistaken, you chaired the House of Commons Committee on public finances in the 1990s.

Senator Bolduc: Senator Lynch-Staunton mentioned previously the Pope's meeting with Toronto's youth. Another example comes to my mind; it is the presidency of the G8.

[English]

Senator Bolduc: As you know, Canada was chair of the G8 program for 2002. We held the summit at Kananaskis. I see that we have an additional amount in the Supplementary Estimates of \$190 million.

Is this the same type of situation whereby suddenly we are chairing the G8 meeting, and then we decide to host a summit which requires many preparatory meetings between the higher officials of the Foreign Affairs department in various foreign countries of the world. They then return to Canada and go to Kananaskis, along with the Canadian Forces and the RCMP, and finally we pay the \$200 million bill, and that is in the budget.

Was it possible to put an indication of what the summit would cost in the 2002-03 budget? This was not the first time that we had hosted a G8 summit. We had a meeting in Toronto prior to

Le sénateur Gauthier: Je me souviens, lors de la création du poste de contrôleur, qu'une grande discussion a eu lieu au Parlement sur la question de savoir si vous deviez évaluer l'efficacité du programme. Le ministère de la Justice va faire l'étude d'efficacité pour s'assurer que les programmes fonctionnent, mais vous ne contrôlez pas l'efficacité du programme.

M. Neville: Il y a plusieurs années le Bureau du contrôleur général avait une division responsable pour la rédaction des évaluations de programmes. Cette division n'existe plus dans ce contexte. Tel que vous vous l'avez soulevé et tel que je l'ai mentionné, cette responsabilité a été transférée aux ministères. Le Conseil du Trésor garde la responsabilité de la politique sur les évaluations et sur les vérifications internes. Ces deux politiques comprennent un encadrement que les ministères doivent suivre pour bien rencontrer les normes. Nous sommes responsables de l'encadrement. Pour l'ensemble du Secrétariat du Conseil du Trésor, il y a beaucoup de discussions avec le Bureau du Conseil privé en ce qui concerne l'efficacité des programmes dans leur ensemble et sur les objectifs du gouvernement.

Le sénateur Gauthier: Vous êtes sous la direction du Conseil du Trésor? Vous n'êtes pas indépendant.

M. Neville: C'est exact. Dans le passé, le Bureau du contrôleur général faisait rapport directement au président du Conseil du Trésor, mais il était séparé du Secrétariat du Conseil du Trésor. Aujourd'hui, mon bureau fait partie du Secrétariat du Conseil du Trésor. Je fais rapport directement au secrétaire du Conseil du Trésor et au contrôleur général du Canada.

Le président: Sénateur Gauthier, sauf erreur, vous avez présidé le Comité de la Chambre des communes sur les comptes publics dans les années 1990.

Le sénateur Bolduc: Le sénateur Lynch-Staunton a fait allusion tantôt à la rencontre du pape avec les jeunes à Toronto. J'aurais un autre exemple, c'est celui de la présidence du G-8.

[Traduction]

Le sénateur Bolduc: Comme vous le savez, le Canada a présidé le programme du G8 en 2002. Nous avons organisé le sommet à Kananaskis. Je vois que figure dans le budget supplémentaire des dépenses un montant supplémentaire de 190 millions de dollars.

Est-ce que nous sommes dans ce même genre de situation qui fait que soudainement nous présidons la réunion du G8 et que nous décidons ensuite d'accueillir un sommet exigeant de nombreuses réunions préparatoires entre les hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères de différents pays du monde. Ensuite, tout le monde revient au Canada pour se rendre à Kananaskis, en même temps que le personnel des Forces canadiennes et de la GRC, ce qui fait que nous payons finalement une facture de 200 millions de dollars qui est inscrite dans ce budget.

N'était-il pas possible d'indiquer ce qu'allait coûter ce sommet dans le budget de 2002-2003? Ce n'est pas la première fois que nous accueillons un sommet du G8. Avant Kananaskis, Toronto

Kananaskis, and there were meetings held in Vancouver and Halifax before that. I believe that there is a deficiency in the system. We have experience with such meetings.

We should say that we have decided it will cost \$200 million to host a meeting and put it in the budget. It is just like every time the Prime Minister goes abroad for visits to India or Brazil; we know that that will cost between \$50 and \$100 million. There is always a program. We should decide that these amounts will no longer be treated as a debt. The pattern has become so obvious over the last 10 years. I have been here for 15 years, and it is the same thing every year. I wonder why it comes about in this way.

What we are doing here is paying bills where we committed the money a year ago. Now we are paying the bill. This is not budgeting. No private business would survive by doing things in this way. Do you not think so?

Mr. Neville: I think the question originally was: Is this the amount that is in the estimates? Yes, it is the amount that is in the estimates. Could it have been in the Main Estimates? My understanding is that the departments had not finalized their plans and, therefore, we were not in a position to put it in the Main Estimates, so we are seeing it in the Supplementary Estimates. It is related to the previous question.

Senator Bolduc: I have in front of me a valued judgment by a higher official of the Auditor General who appeared before this committee and accused government departments of withholding information by painting an overly flattering picture of departmental spending. This is a pretty serious accusation. Perhaps it is not an accusation, but it is, at least, a value judgment. The Auditor General has said that "Too often, we find quite loosely worded statements of what is intended; statements that do not clearly state what result is to be achieved, and by when and how."

To come back to the case in point, I have before me the firearms program that my colleagues were discussing. If we look, for example, at the plans and priorities of the Ministry of Justice for 2001-02, and if we look thereafter to the performance report of the same department, there are inconsistencies; not only one, but many. I have found at least three here. I am talking not only about the costs but also about a more general way of looking at it.

For example, in the measures of success as indicated in their departmental performance report, the Department of Justice says that, as of July 2002, two-thirds of all firearms licence holders have participated in gun registration; more than 1.1 million owners have registered their guns; more than 860,000 owners use new, simplified forms, and that 166,000 registration applications were filled out online.

en a été l'hôte, et il y a eu auparavant des réunions à Vancouver et à Halifax. Je crois qu'il y a là une défaillance du système. Nous avons l'expérience de ce genre de réunions.

Nous aurions pu déterminer à l'avance qu'il en coûterait 200 millions de dollars pour tenir la réunion et inscrire cette somme au budget. C'est la même chose chaque fois que le premier ministre fait une visite en Inde ou au Brésil, par exemple; nous savons que cela va coûter entre 50 et 100 millions de dollars. Il y a toujours un programme. Nous devons nous décider à ne plus considérer ces sommes comme des créances. On voit trop se reproduire le même schéma depuis 10 ans. Voilà 15 ans que je suis ici et c'est la même chose chaque année. Je me demande pourquoi il en est ainsi.

Dans un cas comme celui-là, nous payons la facture alors que nous nous sommes engagés à verser des fonds il y a un an. C'est aujourd'hui que nous payons la facture. Ce n'est pas ainsi qu'on fait un budget. Aucune entreprise privée ne pourrait survivre à de telles pratiques, ne croyez-vous pas?

M. Neville: Je pense que la question qu'il faut se poser au départ est la suivante: Est-ce bien la somme qui figurait dans les prévisions de dépenses? Effectivement, c'est bien la somme. Aurait-il fallu la porter au budget principal des dépenses? Je crois savoir que les ministères n'avaient pas mis la dernière main à leurs projets et que, par conséquent, ils n'étaient pas en mesure d'inscrire cette somme au budget principal des dépenses, de sorte que nous la faisons figurer dans le budget supplémentaire. Cela nous ramène à la question précédente.

Le sénateur Bolduc: J'ai devant moi une appréciation faite par un haut fonctionnaire du bureau de la vérificatrice générale qui, lors de sa comparution devant notre comité, a accusé les ministères du gouvernement de retenir l'information en faisant une description trop flatteuse des dépenses ministérielles. Voilà une accusation assez grave. Ce n'est peut-être pas une accusation, mais c'est pour le moins un jugement de valeur. La vérificatrice générale a déclaré: «Trop souvent, on est confronté à des énoncés décrivant trop sommairement les intentions; à des énoncés qui n'établissent pas clairement quel est le résultat qui doit être obtenu, quand et comment.»

Pour en revenir à la question qui nous occupe, j'ai devant moi le programme des armes à feu dont parlaient mes collègues. Si nous considérons, par exemple, les plans et les priorités du ministère de la Justice en 2001-2002, et si nous nous arrêtons ensuite sur le compte rendu d'activités de ce même ministère, nous constatons qu'il y a des incohérences; pas seulement une, mais plusieurs. J'en ai trouvé au moins trois dans ce document. Je ne parle pas seulement des coûts, mais plus généralement de la façon de procéder.

Ainsi, parmi les critères de réussite figurant dans le compte rendu d'activités du ministère, ce dernier nous dit qu'en juillet 2002, les deux tiers des détenteurs de permis d'armes à feu avaient pris part à l'enregistrement des armes à feu; près de 1,1 million de propriétaires avaient enregistré leurs armes; plus de 860 000 propriétaires s'étaient servis d'une nouvelle formule simplifiée et 166 000 demandes d'enregistrement avaient été déposées en direct.

In reading that, what struck me was the measure of success as indicated there. They should also indicate the measure of failure, which means that one-third of the people did not register.

The Chairman: At best.

Senator Bolduc: This only applies among the licence holders. Those who are not licence holders, what about their guns? That troubles me a lot. Registration was a bit slow in the first five years, so they decided to have online registration. Online registration is free. Those who registered by filling out the form, which is three or four pages long, and was one of the reasons many people did not file them, paid to register. However, it is free for the online registrants. With respect to those who decided to spend a lot of time filling out the registration form and paid a registration fee, will you send them a refund for the fees they paid?

Mr. Neville: Senator Bolduc made a number of points. I would like to take them in order.

The first deals with a quotation. I happened to be at that particular parliamentary committee meeting, sitting right next to the individual from the office of the Auditor General whom you quoted. The official Hansard transcript of the minutes would show that the front end of her statement was that a lot of progress has been made.

Senator Bolduc: Yes, she said that; some progress.

Mr. Neville: In terms of the reports on plans and priorities and the department performance reports, I believe that that should be brought into the discussion as the front end to her comment. That is my first point.

Second, I am not trying to be facetious; I am just trying to make a point. The senator would not have been able to make the observations that he has made if those documents had not been available. There are 192 countries in the world. OECD represents 29 of those countries, probably the most progressive countries in the world. Of the 29 countries in the OECD, probably two or three countries have the documentation that is provided to Parliament with that kind of detail by department. There are 86 reports on plans and priorities that were tabled this spring. That gives you a significant amount of information vis-à-vis the plans for that particular fiscal year. If you wish to talk about the private sector, you would never see anything of that nature coming out in terms of plans for the private sector.

Coming back to the public sector, however, in our report on plans and priorities, you have the details broken out as to what is, first, in the Main Estimates as a starting point, and then it fleshes that out in terms of the programs, then your activities. We are encouraging, urging departments to include outcomes. We are getting there. We are probably not getting there as fast as the

J'ai été frappé, en lisant ce document, par la façon dont on mesure ici le succès. On devrait aussi indiquer le taux d'échecs, soit le fait qu'un tiers des personnes concernées n'ont pas enregistré leurs armes.

Le président: Dans le meilleur des cas.

Le sénateur Bolduc: Cela ne s'applique qu'aux détenteurs de permis. Qu'en est-il pour les armes de ceux qui n'ont pas de permis? Voilà qui m'inquiète beaucoup. L'enregistrement a été assez lent au cours des cinq premières années, et l'on a donc décidé de procéder à un enregistrement en direct. Cet enregistrement est gratuit. Ceux qui ont enregistré leurs armes en remplissant la formule, qui fait trois ou quatre pages, et c'est l'une des raisons pour lesquelles de nombreuses personnes ne l'ont pas remplie, ont payé pour enregistrer leurs armes. Toutefois, c'est gratuit pour ceux qui s'enregistrent en direct. Allez-vous rembourser les frais payés par ceux qui ont accepté de passer beaucoup de temps à remplir la formule d'enregistrement et qui ont payé les frais correspondants?

M. Neville: Le sénateur Bolduc a évoqué de nombreuses questions. Je vais y répondre dans l'ordre.

Il y a tout d'abord la question de la citation. J'étais justement assis tout à côté de la personne représentant le bureau de la vérificatrice générale lors de la réunion du comité parlementaire en question, et dont vous nous citez ici les paroles. Vous pouvez voir dans le procès-verbal officiel de cette réunion transcrit dans le Hansard qu'elle a commencé par déclarer qu'on avait fait beaucoup de progrès.

Le sénateur Bolduc: Oui, c'est ce qu'elle a dit, certains progrès.

M. Neville: Je pense qu'il faudrait tenir compte de cette observation préalable lorsqu'on examine les rapports sur les plans et les priorités ainsi que les rapports sur les rendements du ministère. C'est ce que je tiens à dire en premier lieu.

En second lieu, je ne prends pas la question à la légère, mais je tiens cependant à rappeler une chose. Le sénateur n'aurait pas pu faire les observations qui sont les siennes si ces documents n'avaient pas été rendus publics. Il y a 192 pays dans le monde. L'OCDE en compte 29, qui sont probablement les plus progressistes dans le monde. Sur ces 29 pays de l'OCDE, il n'y en a probablement que deux ou trois dans lesquels les ministères fournissent une documentation aussi détaillée au Parlement. Quatre-vingt-six rapports sur les plans et les priorités ont été déposés au printemps. Vous pouvez ainsi disposer d'une quantité non négligeable de renseignements au sujet des plans correspondants à cet exercice. Vous ne verrez jamais dans le secteur privé des documents de cette nature faisant état des plans des entreprises.

Pour en revenir toutefois à la fonction publique, vous trouvez dans notre rapport sur les plans et les priorités une ventilation détaillée de ce qui figure, tout d'abord, dans le budget principal des dépenses, et l'ensemble est ensuite décomposé en programmes, puis en activités. Nous incitons, nous adjurons les ministères à faire figurer les résultats. Nous sommes en train d'y parvenir.

office of the Auditor General would like us to get there, but we are certainly aiming to have in the RPPs the outcomes that we expect the department to meet during the upcoming year.

We then have at the end of the year another document called departmental report on programs, which is basically DPRs, or departmental performance reports, which basically gives you the results of the previous year. It is tabled within six months of year-end, not two or three years later as you may get in a number of countries in terms of some documentation. Within six months of the end of the fiscal year, this document is tabled. Again, 86 of those were tabled recently in the house. Therefore, if you were to look at the quality of those DPRs today versus what we had previously, there has been a significant — which is my term — improvement. I believe the office of the Auditor General would say an improvement, although perhaps not significant.

Having said that, we have much more of a results focus in those departmental performance reports than was originally the case. We are sharing the good news, and we are encouraging departments to share the bad news as well. Some departments have done it. A few departments have certainly balanced the reporting for this past year, and the office of the Auditor General would agree with that. In balancing the reporting, it is not just the good news but also the bad news that is reported. That puts you, obviously, at risk in terms of a political comment being made, or in terms of the financial or program delivery. However, we are trying to be more transparent.

I am trying to say, in short order, that we have done a lot since several years ago in terms of moving this agenda forward in terms of transparency. We have a lot more improvement still to make but we are on the right track. I think that is what the Auditor General is also trying to tell us.

Senator Bolduc: Would you agree with me that it is a bit slow in terms of progress? I know it is a big thing, 86 organizations, but would you agree with me that it is too slow? If you were to be the boss of the whole thing, would you go faster?

Mr. Neville: I am the boss of the whole thing, and I think it is going fast enough.

Senator Bolduc: You know very well what I meant. The heart of the problem is this: Do you remember you told us before that there used to be a division in the comptrollership?

Mr. Neville: The Office of the Comptroller General, right.

Senator Bolduc: What was the name of the economist in charge?

Mr. Neville: Mr. Binman, I believe.

Nous n'avancions probablement pas aussi rapidement que le voudrait le bureau de la vérificatrice générale, mais nous cherchons bien évidemment à faire en sorte que figurent dans le RPP les résultats que doivent atteindre les ministères lors de la prochaine année.

Nous avons ensuite à la fin de l'année un autre document appelé rapport ministériel sur les programmes, essentiellement les RMR, soit les rapports ministériels sur le rendement, qui vous donnent en somme les résultats de l'année antérieure. Il est déposé dans les six mois suivant la fin de l'exercice et non pas deux ou trois ans plus tard comme on peut le voir dans certains pays. Dans les six mois de la fin de l'exercice, ce document est déposé. Là encore, 86 de ces documents ont été déposés récemment à la Chambre. Par conséquent, sur le plan de la qualité de ces RMR comparativement à ceux que nous avons précédemment, il y a eu, selon les termes que j'ai employés, une nette amélioration. Je pense que le bureau de la vérificatrice générale parlerait d'amélioration, sans aller peut-être jusqu'à dire quelle est nette.

Cela dit, ces rapports ministériels sur le rendement sont bien davantage axés aujourd'hui sur les résultats qu'ils ne l'étaient auparavant. Nous communiquons les bonnes nouvelles et nous incitons les ministères à en faire autant pour les mauvaises. Certains ministères l'ont fait. Quelques ministères n'ont pas manqué de présenter des rapports équilibrés l'année dernière, et le bureau de la vérificatrice générale en conviendra. Des rapports équilibrés font état non seulement des bonnes nouvelles mais aussi des mauvaises. Cela présente, bien évidemment, des risques sur le plan politique ainsi que pour ce qui est du financement de l'administration des programmes. Nous nous efforçons cependant de faire preuve d'une plus grande transparence.

Ce que j'essaie de dire, en somme, c'est que nous avons beaucoup amélioré la transparence ces dernières années. Il nous reste encore beaucoup d'améliorations à apporter, mais nous sommes dans la bonne voie. Je crois que c'est ce que la vérificatrice générale essaie de nous dire.

Le sénateur Bolduc: Êtes-vous prêt à dire avec moi que ces progrès sont bien lents? Je sais que 86 organisations, c'est beaucoup, mais n'êtes-vous pas d'accord avec moi pour dire que l'on avance bien lentement? Si vous étiez le patron de toute cette opération, n'avanceriez-vous pas plus vite?

M. Neville: Je suis le patron de toute cette opération, et je considère que nous allons assez vite.

Le sénateur Bolduc: Vous savez très bien ce que je veux dire. L'essentiel du problème est le suivant: Vous souvenez-vous nous avoir déjà dit qu'il y avait une division au sein du ministère chargé du contrôle?

M. Neville: Oui, le Bureau du contrôleur général.

Le sénateur Bolduc: Quel était le nom de l'économiste à la tête du service?

M. Neville: M. Binman, je crois.

Senator Bolduc: There was another one before him, the first one who held that office. Finally, the office was disbanded because a real question was asked about the impact of the programs. That is what we are talking about.

You were talking about efficiencies, Senator Gauthier. That was exactly what he did. In a few good reports, he tried to measure the impact of the program by comparison to the plans and priorities that were established. Finally, the position was dissolved; the system was dissolved because it was kind of a counterbalance within government, a kind of constitutionalist system within government; someone who really criticizes or evaluates what the others are doing. It was disbanded.

My feeling is that people who try to make a performance evaluation are somehow in a conflict of interest because they plan the system, and then the same people evaluate it. It is difficult. What do you think about the system itself?

Mr. Neville: In the new evaluation policy that has been set out by the Treasury Board, there is a requirement that the evaluation criteria, that is, the outcomes that are planned and what you will be measured against, will be enunciated at the front end of the program development. For a new program that is being developed today, we insist that the outcomes are at the front end in the planning stages so that it is clearly understood by all parties that they will be evaluated at the end of the program by a third party, in the sense of that third party being outside of the program responsibilities, or those who are responsible for that particular program. We have that well up front, and the Treasury Board approves it, as well, in terms of their proposals. When in two or three or four years it comes up that the program delivery has, in fact, taken place, we can evaluate against those pre-identified outcomes. That is the way we should be working it.

It is a ministerial responsibility to carry out that work. The minister is responsible for that particular program. Hence, that is where the right accountability lies: with the ministers concerned.

Senator Bolduc: But in terms of parliamentarians who are exercising a kind of oversight on the government's activities, it would be helpful if people who have the inside knowledge and the information could relate the real information to us. Do you not agree with that?

Mr. Neville: I am of the view that we do that.

Senator Bolduc: I gave you an example a minute ago. More than that, I have the priorities and performance report of the Treasury Board. I have looked at that carefully, and there are inconsistencies in it. You propose your plan in such a way, and then when you discuss the performance report it is very difficult for a layman to relate one to the other. First, they are not in the same order. I am not criticizing what you do. I know that you are trying to do your best. However, for a layman, it is difficult to understand it. On the one side, you present the program as a citizen centre service delivery, service Canada or service improvement, infrastructure program, Canada online, et cetera,

Le sénateur Bolduc: Il en avait un autre avant lui, le premier qui a occupé ce poste. Finalement, le service a été démembré parce que l'on s'était vraiment posé la question sur les répercussions des programmes. C'est ce dont nous parlions.

Vous parliez d'efficacité, sénateur Gauthier. C'est exactement ce qu'il avait fait. Dans un certain nombre d'excellents rapports, il s'est efforcé d'évaluer les répercussions des programmes en les rapprochant des plans et des priorités établis. Finalement, le poste a été supprimé; l'organisation a été dissoute parce qu'elle maintenait un certain équilibre au sein du gouvernement, un certain mécanisme constitutionnaliste permettant à quelqu'un de critiquer ou d'évaluer véritablement ce que faisaient les autres. On a démembré le service.

J'ai l'impression que ceux qui s'efforcent d'évaluer les rendements sont en quelque sorte en conflit d'intérêts lorsque les mêmes personnes qui planifient le système se chargent ensuite de l'évaluer. C'est difficile. Que pensez-vous du système lui-même?

M. Neville: Dans la nouvelle politique d'évaluation établie par le Conseil du Trésor, on exige que les critères d'évaluation, en l'occurrence, les résultats prévus au départ et que l'on a mesurés, soient énoncés dès la mise en oeuvre du programme. Lorsqu'on crée un nouveau programme aujourd'hui, nous insistons pour que les résultats soient prévus dès le départ au stade de la planification pour que tous les intéressés comprennent bien qu'ils seront évalués à la fin du programme par un tiers, en l'occurrence par quelqu'un qui se situe en dehors du programme et qui n'a rien à voir avec ses responsables. Nous l'établissons dès le départ et le Conseil du Trésor approuve la chose au moment où la proposition est présentée. Au bout de deux, trois ou quatre ans, lorsque le programme donne effectivement des résultats, nous pouvons alors les évaluer en fonction de ce qui était prévu au départ. C'est la façon dont cela devrait se passer.

Il appartient aux ministères d'effectuer ce travail. Les ministères sont responsables des différents programmes. C'est donc là que se situent les véritables responsabilités; au niveau des ministères concernés.

Le sénateur Bolduc: Toutefois, il serait bon que les parlementaires chargés de superviser les activités du gouvernement, puissent recevoir une véritable information des responsables chargés des programmes et qui en ont une connaissance intime. N'êtes-vous pas d'accord avec cela?

M. Neville: Je considère que c'est ce que nous faisons.

Le sénateur Bolduc: Je vous ai donné un exemple il y a une minute. Mieux encore, j'ai le rapport sur les priorités et le rendement du Conseil du Trésor. Je l'ai examiné avec soin, et il y a des incohérences. Vous présentez votre plan sous une certaine forme et le profane a ensuite bien de la difficulté, lorsqu'on discute de votre rapport sur le rendement, à rapprocher les deux documents. Pour commencer, ils ne se présentent pas dans le même ordre. Ce n'est pas pour vous critiquer. Je sais que vous vous efforcez de faire de votre mieux. Il n'en reste pas moins que le profane a du mal à comprendre. D'un côté, vous présentez le programme en termes d'administration d'un centre de services

and then you come to the performance, and it is not in the same arrangement.

More than that, with respect to some of these reports — and I am not referring here to your report, because your report is not too bad; it is only about 20 pages — but some of them are 80 pages. How can you imagine that we will be going through 86 reports of 80 pages? That means 5,000 pages of programming and 5,000 pages of performance reporting. It is pretty tough for individuals such as us, who are not specialists. We are just laymen trying to understand the workings of the government.

This criticism has been made before, so you are telling us now that you will put strategic outcomes at the very beginning. Looking at those strategic outcomes, they are mostly in terms of objectives, not of results or impact.

Mr. Neville: Mr. Chair, those are valid points, and I mean that sincerely. On a couple of notes of explanation, with respect to the Treasury Board Secretariat's DPR you are correct, it is in a different format from the RPP, and the reason is that during the year there was a change in our activity structure. Basically, we went to three business lines. I do not have to explain further; we changed our approach on how we are managing ourselves. There are legitimate reasons why we did that. Therefore I think it is only fair that a department that goes through that kind of a change should be reflecting in their departmental performance report at the end of the fiscal year that they have made a significant change in their way of managing during the fiscal year. Hence, it would be different from how they had planned at the outset, which was contained in the report on plans and priorities. That is good management. That is, in fact, seen as being fully transparent to everyone as to what is happening within that particular department. On that point, therefore, I really do not see a problem.

With respect to the results, though, and I am glad you pointed it out, I did say at the outset that we are trying to have departments put into their RPPs, their reports on plans and priorities, their planned outcomes. I would go further than results: one step further. Results are fine but outcomes are better, so we want them to put that in. Therefore we would be able to report on them subsequently.

I will put into the context of this discussion, if I may, a report that is called "Canada's Performance Report, 2002." It is a new document that has just been tabled. We tabled it last year but it is basically new in the sense of putting together a summary, if you wish, of Canada's results for the past year, which is somewhat of a cover to all of the departmental plans and DPRs.

Senator Bolduc: I have seen that. It was recently published.

aux citoyens, de services Canada ou d'améliorations des services, d'infrastructures, de services canadiens en direct, etc., puis on en arrive au rendement et ce n'est pas la même disposition.

Qui plus est, certains de ces rapports — et je ne parle pas ici du votre, qui n'est pas mauvais et qui ne compte qu'une vingtaine de pages — font 80 pages. Pensez-vous que nous allons pouvoir passer en revue 86 rapports de 80 pages? Cela fait 5 000 pages de programme et 5 000 pages de rapports de rendement. C'est bien difficile pour des gens comme nous, qui ne sommes pas spécialistes. Nous ne sommes que des profanes qui s'efforcent de comprendre le fonctionnement du gouvernement.

Cette critique vous a déjà été présentée et vous nous dites aujourd'hui que vous allez faire figurer au tout début les résultats stratégiques. Lorsqu'on se penche sur ces résultats stratégiques, on constate qu'ils sont avant tout exprimés en termes d'objectifs et non pas de résultats ou de répercussions.

M. Neville: Monsieur le président, on a raison de nous faire ces remarques, et je le dis sincèrement. Vous avez raison, une ou deux notes explicatives du RMR du Secrétariat du Conseil du Trésor ont une présentation différente de celles du RPP, et cela vient du fait que nous avons changé la structure de nos activités au cours de l'année. Essentiellement, nous sommes passés à trois secteurs d'activités. Je n'ai pas besoin de vous en dire davantage; nous avons modifié la façon dont nous nous administrons. Nous l'avons fait pour des raisons légitimes. Je considère donc qu'il est bien normal qu'un ministère ayant procédé à ce genre de modification signale à la fin de l'exercice dans son rapport ministériel sur le rendement qu'il a modifié sur un point important son administration au cours de l'exercice. La présentation est donc différente de ce qui était planifié à l'origine dans le cadre du rapport sur les plans et les priorités. C'est la marque d'une bonne administration. C'est effectivement le signe d'une véritable transparence, chacun pouvant voir ce qui a été fait dans ce ministère. Je ne vois donc pas vraiment de problème sur ce point.

Pour ce qui est des résultats, néanmoins, et je suis heureux que vous l'ayez signalé, j'ai bien dit au départ que nous nous efforcions de faire en sorte que les ministères fassent figurer les résultats envisagés dans leur RPP, le rapport sur les plans et les priorités. J'irais même plus loin que les résultats; un peu plus loin. Les résultats, c'est une bonne chose, mais ce sont les conséquences qui comptent vraiment. Par conséquent, nous voulons à l'avenir pouvoir en rendre compte.

Laissez-moi signaler dans le cadre de cette discussion l'existence d'un document qui s'intitule «Rapport sur le rendement du Canada, 2002». C'est un nouveau document qui vient juste d'être déposé. Nous l'avons déposé l'année dernière, mais il est en somme nouveau en ce sens que l'on y fait un résumé, si vous voulez, des résultats obtenus au Canada l'année dernière, en recensant en quelque sorte tout ce qui a été fait par l'entremise des plans et des RMR ministériels.

Le sénateur Bolduc: Je l'ai vu. Il a été publié récemment.

Mr. Neville: It has 19 societal indicators that are progressive in terms of giving Canada's results to Canadians and therefore sharing that information. Again, I am putting that as a chapeau to the DPRs that are out there today.

Senator Bolduc: My basic wish is that some day parliamentarians will be mature enough to receive reports of civil servants who will be mature enough to give the real picture and not just the rosy aspects.

Mr. Neville: I share that wish.

Senator Bolduc: For example, I take the documents from the Minister of Finance during the budget time. I look at all the documents carefully. That is my work and I like it, but it is always a rosy picture. We hear about the fact that the quality of life in Canada is fourth in the world, and on competitiveness we are the eighth in the world, and things like that, but no one talks about the real problems of Canada in terms of innovation and productivity, and the problems are there. I would hope that some day the civil servants will be at the service of the whole public, not only of their ministers, and that they will give us a picture of the whole thing.

Mr. Neville: I am in favour of what you say. Perhaps I can make one recommendation. There is one DPR, departmental performance report, which has been issued that we have been touting as being balanced, and which, again, I believe the Office of the Auditor General would agree is a balanced report, i.e. good news/bad news, and that is the Canada Customs and Revenue Agency. It is a progressive document. I strongly recommend that you do look at it. It will give you, I think, a vision of where we would like to be.

Senator Bolduc: Even there, we have to remember that two eminent jurists said recently that their database was unconstitutional, against the Charter. They do their best but they did that, too. Finally, we did not know that our income tax files were going all over the country. It is embarrassing, I can tell you that. When we discussed that in the house — I remember that very well — they just dropped the darned thing.

Senator Mahovlich: Mr. Neville and Mr. Bickerton, I would like to bring your attention to Vote 25, the Swissair flight. You are seeking \$3 million. Specifically, the committee is well aware that by the Chicago Convention, Canada will bear the entire cost of this investigation. The committee's second report, dated December 2, 1999, stated that in the longer term the committee would suggest that the government seek to change the relevant sections of the Chicago Convention, such that international carriers assume some liabilities for the investigation, and clean up the air disaster.

What effort has been undertaken by the federal government to bring changes along these lines to the Chicago Convention?

M. Neville: Il comprend 19 indicateurs de société permettant progressivement de communiquer l'information et de rendre compte à la population canadienne des résultats obtenus par le Canada. Je vous répète que cela permet d'éclairer les RMR présentés aujourd'hui.

Le sénateur Bolduc: J'espère simplement qu'un jour les parlementaires auront suffisamment de maturité pour recevoir les rapports que leur renvoient des fonctionnaires ayant aussi suffisamment de maturité pour faire état de la véritable situation sans se contenter de la peindre en rose.

M. Neville: Je l'espère moi aussi.

Le sénateur Bolduc: Je prends, par exemple, les documents du ministre des Finances au moment du budget. Je les examine avec soin. C'est mon travail et j'aime le faire, mais l'on peint toujours la situation en rose. On nous dit que le Canada est le quatrième pays au monde pour la qualité de la vie, le huitième pour la compétitivité, etc., mais personne ne nous parle des gros problèmes d'innovation et de productivité qui existent pourtant bien au Canada. J'espère qu'un jour les fonctionnaires seront vraiment au service de l'ensemble de la population et non pas seulement de leurs ministres et qu'ils nous donneront une idée précise de la situation.

M. Neville: Je suis d'accord avec vous sur ce point. Je ferai éventuellement une recommandation. Il y a un RMR, un rapport ministériel sur le rendement, que l'on a jugé très équilibré et qu'à mon avis, je vous le répète, le bureau de la vérificatrice générale jugerait équilibré, en termes de bonnes et de mauvaises nouvelles: c'est celui de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. C'est un document novateur. Je vous recommande fortement de le consulter. Il vous donnera, à mon avis, une idée de ce que nous voulons faire.

Le sénateur Bolduc: Même là, n'oublions pas que deux juristes éminents ont déclaré récemment que la base de données était inconstitutionnelle, qu'elle allait à l'encontre de la Charte. Les responsables font de leur mieux, mais ils sont aussi tombés dans ce piège. Enfin, nous ne savions pas que nos dossiers d'impôt sur le revenu se promenaient par tout le pays. C'est gênant, je peux vous le dire. Lorsque nous en avons discuté à la Chambre — je m'en souviens très bien — les responsables se sont contentés de tout laisser tomber.

Le sénateur Mahovlich: Monsieur Neville et monsieur Bickerton, j'aimerais signaler à votre attention le crédit 25, celui du vol de Swissair. Vous nous demandez 3 millions de dollars. Pour être plus précis, notre comité sait pertinemment qu'aux termes de la Convention de Chicago, le Canada assumera la totalité du coût de cette enquête. Dans son deuxième rapport en date du 2 décembre 1999, notre comité a proposé que le gouvernement s'efforce de modifier les articles correspondants de la convention de Chicago pour que les sociétés de transport international assument une partie des responsabilités liées à l'enquête et des frais de remise en état à la suite d'une catastrophe aérienne.

Qu'a fait le gouvernement fédéral pour essayer d'apporter ce genre de modifications à la convention de Chicago?

Mr. Neville: Mr. Chairman, if I could, as you can appreciate, this is an involved and complicated file. The Canadian transportation acts and the investigation and safety board are not responsible for the establishment or modification of international conventions. This responsibility lies with Transport Canada, the air policy program, and the Department of Foreign Affairs. Transport Canada's permanent representative to the International Civil Aviation Organization, ICAO, which governs the Chicago Convention, has informed us that no formal discussions have been undertaken to make international carriers liable for investigation and clean-up of air disasters.

The Government of Canada has not pursued this matter independently. Related ICAO discussions of fall 2001 centred on how to help underdeveloped countries that have no investigation capability to pay for investigations for which they are responsible. The priority is to ensure that investigations take place in the interests of safety, regardless of geographic location.

Senator Mahovlich: Is this also an open-ended deal? When will this investigation come to an end, or do we know?

Mr. Neville: I cannot give you a definitive time. We think it is nearing completion. On the other hand, there are still some charges that are being incurred, although significantly less than previously. We are optimistic that it will be finalized shortly, but we cannot give you a specific date.

Senator Doody: I would like to look at the Department of Finance, page 61, Mr. Neville, if I may. Perhaps you can explain what is the International Development Association? There seems to be a tremendous whack of money there; previous estimates of \$200 million, new appropriation \$230 million. Can you tell me what that is all about, please?

Mr. Neville: This is for \$230.1 million. These are authorities given to the Department of Finance to increase payments under the Bretton Woods and Related Agreements Act. Statutory adjustments of issuance and payments to the International Development Association are in accordance with the Bretton Woods and Related Agreements Act, and are usually made through the Main Estimates following the conclusion of either negotiations.

Sine the negotiations were in progress when the Main Estimates were tabled, the current adjustments were not able to be included in the Main Estimates for 2002-03, and therefore were included for consideration in the Supplementary Estimates. A corresponding transfer of international assistance envelope funding from CIDA offsets this increase.

Senator Doody: CIDA transfers money from its budget for what purpose?

M. Neville: Monsieur le président, si vous me le permettez, je vous ferai remarquer qu'il s'agit là d'un dossier complexe qui comporte de multiples facettes. Ce n'est pas en vertu de la législation canadienne sur les transports ou de la commission chargée des enquêtes de la sécurité que l'on peut établir ou modifier les conventions internationales. Cette responsabilité appartient à Transports Canada, au programme de la politique aérienne et au ministère des Affaires étrangères. Le représentant permanent de Transports Canada auprès de l'OACI, l'Organisation de l'aviation civile internationale, qui administre la convention de Chicago, nous a informé qu'aucun pourparler officiel n'avait eu lieu pour faire en sorte que les sociétés de transport international soient responsables des enquêtes et des opérations de remise en état à la suite des catastrophes aériennes.

Le gouvernement du Canada n'a pas agi dans ce dossier de manière indépendante. Des discussions de ce type ont été entreprises à l'automne 2001 au sein de l'OACI afin d'essayer d'aider les pays en développement qui n'ont pas les moyens de faire enquête et de défrayer le coût des enquêtes dont ils sont chargés. La priorité est de faire enquête dans l'intérêt de la sécurité, quel que soit le lieu de l'enquête.

Le sénateur Mahovlich: Par ailleurs, est-ce qu'aucune limite n'a été fixée? Quand prendra fin cette enquête, et le savons-nous?

M. Neville: Je ne peux pas vous indiquer une date fixe. Nous pensons qu'elle est sur le point d'aboutir. D'un autre côté, il reste encore des frais à engager, même s'ils sont bien moindres que jusqu'à présent. Nous avons bon espoir que ce soit pour très bientôt, mais nous ne pouvons pas vous fixer de date précise.

Le sénateur Doody: Si vous me le permettez, monsieur Neville, je vous renvoie au ministère des Finances, à la page 61. Vous pourriez peut-être nous expliquer ce qu'est l'Association internationale de développement? Il semble que l'on y consomme de grandes quantités d'argent; les estimations précédentes se montaient à 200 millions de dollars et les nouveaux crédits affectés sont de 230 millions de dollars. Pourriez-vous nous dire de quoi il en retourne?

M. Neville: Le montant est de 230,1 millions de dollars. Il s'agit d'autoriser le ministère des Finances à augmenter les paiements effectués au titre des dispositions de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes. Les correctifs apportés ainsi que les paiements effectués légalement à l'Association internationale de développement le sont conformément aux dispositions de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes et ils sont généralement effectués dans le cadre du budget principal des dépenses qui suit la fin de l'une ou l'autre des négociations.

Les négociations étant en cours lorsque le Budget principal des dépenses a été déposé, les correctifs actuels n'ont pas pu être apportés dans le cadre de ce budget pour 2002-2003 et leur examen a donc été reporté à la présentation du Budget supplémentaire des dépenses. Un transfert correspondant des crédits accordés par l'ACDI dans le cadre de l'enveloppe de l'aide internationale vient compenser cette augmentation.

Le sénateur Doody: L'ACDI transfère de l'argent de son budget dans quel but?

Mr. Neville: CIDA transfers these funds to cover off the increased statutory provision.

Senator Doody: The original estimate was approximately \$200 million. The new appropriation is even more than the original estimate. Is there a breakdown on what was negotiated and why? What was the money used for?

Mr. Neville: I do not have a breakdown.

Senator Doody: Is it possible to get such a document?

Mr. Neville: I believe it is possible, Mr. Chairman. We will do our best.

Senator Doody: This is a significant amount of money with limited information in regard to same.

Mr. Neville: We must look at the components of the Bretton Woods and Related Agreements Act and talk to the department concerned.

Senator Doody: Is this used as a direct grant to governments or countries in other parts of the world, or used to write off bad debts? What was it used for?

Mr. Neville: Mr. Bickerton may have additional information.

Mr. David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations & Estimates Directorate, Comptrollership Branch, Treasury Board Secretariat: Honourable senators, the International Development Association is a body of the World Bank that provides loans to the world's poorest countries at zero interest and with a 10-year grace period. Financing is critical to poor countries' efforts to achieve sustained growth and poverty reduction. The current transfer payment was triggered by the conclusion of the International Development Association's annual negotiations. Canada has participated in these negotiations over the years where representatives from donor countries establish the total commitment. This represents Canada's share for that. We make payments to the International Development Association. They, in turn, make loans to the developing countries.

Senator Doody: Where they will eventually be written off, probably, but that is a different subject.

I would be interested in knowing who establishes the criteria for these loans or grants. Is it done through an international body? Does Canada participate in saying how or where it is spent? Is this money spent on guns or butter?

Mr. Bickerton: My understanding is that the criteria are put together and agreed to through the International Development Association. Canada is a party to that body. We would be involved in the negotiations of the establishment of the criteria.

Senator Doody: Is Canada's involvement conducted through CIDA?

M. Neville: L'ACDI transfère ces crédits pour compenser l'augmentation des versements au titre de cette disposition légale.

Le sénateur Doody: L'estimation faite à l'origine était d'environ 200 millions de dollars. Les nouveaux crédits sont même supérieurs à ce qui avait été prévu à l'origine. A-t-on le détail des sommes qui ont été négociées et sait-on pourquoi? À quoi a servi l'argent?

M. Neville: Je n'ai pas cette répartition.

Le sénateur Doody: Est-il possible de se procurer ce document?

M. Neville: Je pense que c'est possible, monsieur le président. Nous ferons de notre mieux.

Le sénateur Doody: C'est un gros montant au sujet duquel nous n'avons que très peu de renseignements.

M. Neville: Nous devons nous pencher sur les dispositions de la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes et parler au ministère concerné.

Le sénateur Doody: Est-ce qu'il s'agit là de subventions versées directement à des gouvernements ou à d'autres pays du monde, ou est-ce qu'il s'agit de radier de mauvaises créances? À quoi sert cet argent?

M. Neville: M. Bickerton pourra peut-être vous donner d'autres précisions.

M. David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions des dépenses, Direction de la fonction de contrôleur, Secrétariat du Conseil du Trésor: Honorables sénateurs, l'Association internationale de développement est un organisme de la Banque mondiale qui consent des prêts à un taux zéro aux pays les plus pauvres du monde avec un délai de grâce de 10 ans. Ce financement revêt une importance cruciale pour les pays pauvres, qui s'efforcent de maintenir leur croissance et de réduire les taux de pauvreté. Le paiement de transfert actuel a été déclenché à la suite de la conclusion des négociations annuelles de l'Association internationale de développement. Le Canada a pris part à ces négociations au fil des années, les représentants des pays donateurs se chargeant de fixer l'engagement total. Cette somme correspond à la part du Canada. Nous faisons des paiements à l'Association internationale de développement. À son tour, celle-ci consent des prêts aux pays en développement.

Le sénateur Doody: Ils seront probablement radiés au bout du compte, mais c'est une autre question.

J'aimerais savoir qui détermine les critères s'appliquant à ces prêts ou à ces subventions. Est-ce que c'est un organisme international qui s'en charge? Le Canada prend-il part à la discussion lorsqu'il s'agit de déterminer comment l'argent va être dépensé et qui doit en bénéficier? Achète-t-on du beurre ou des canons avec cet argent?

M. Bickerton: Je crois savoir que les critères sont établis en commun au sein de l'Association internationale de développement. Le Canada fait partie de cette organisation. Nous prenons part aux négociations lors de l'établissement des critères.

Le sénateur Doody: Est-ce que c'est l'ACDI qui se charge de le faire au nom du Canada?

Mr. Bickerton: No, the International Development Association is a body of the World Bank. This figure represents Canada's financing of our commitments to that organization.

Senator Doody: I know the International Development Association is a branch of the World Bank, but I do not know much more. Could you give us some sort of explanation or breakdown of what our involvement is, how much say we have in how this money is spent, where it goes and what it is used for?

Mr. Bickerton: We will provide that to the chair.

[Translation]

Senator Ferretti Barth: The Swissair incident is of special importance to me. I would like to really understand the issues in depth. First and foremost, the Chicago Convention is not sanctioned by the Treasury Board. Canada is still paying today for the cost of the inquiry into the disaster. I would like to know what is the total cost of the inquiry into the crash of Swissair 111?

If I am not mistaken, the cost already reaches \$54 million. To which another \$2 million would be added. Is that correct?

Mr. Neville: Let me verify the information. To be specific, the answer to Senator Ferretti Barth's question is that a sum of \$59 627 000 has been paid between 1998 and 2002. The Supplementary Estimates (A) indicate an additional sum of \$2 000 943 which would give a grand total of \$62 570 000.

Senator Ferretti Barth: An inquiry into the crash of a plane has cost Canada close to \$63 million. It is a significant amount and I had suggested splitting the cost with the United States who are members of the Chicago Convention. Crashes are not predictable but if you compare today's air traffic with the traffic fifty years ago, it is obvious that more crashes will happen and that \$62 million will need to be paid for inquiries.

I think it is time to review the terms of the Chicago Convention as well as other older conventions. We cannot continue to spend the taxpayer's money to honor conventions that force us to pay very large inquiry fees. By the way, how much is Switzerland contributing compared to Canada?

Mr. Neville: The convention states that airline companies are not required to contribute to such inquiries. According to the convention, the country in which the crash takes place is responsible for paying for the inquiry. Crashes are not predictable but the terms of the agreed upon conventions have to be respected in such an event.

M. Bickerton: Non, l'Association internationale de développement est une organisation qui dépend de la Banque mondiale. Ce chiffre correspond aux montants des engagements du Canada vis-à-vis de cette organisation.

Le sénateur Doody: Je sais que l'Organisation internationale de développement est un organisme qui dépend de la Banque mondiale, mais je n'en sais pas beaucoup plus. Pourriez-vous nous donner une idée de notre participation et nous indiquer dans quelle mesure nous avons un mot à dire sur la façon dont l'argent est dépensé, où il va et à quoi il sert?

M. Bickerton: Nous fournirons ces précisions au président.

[Français]

Le sénateur Ferretti Barth: La question de la Swissair me tient à cœur et je tiens à la connaître à fond. Tout d'abord, la Convention de Chicago relève de d'autres ministères que celui du Conseil du Trésor. Aujourd'hui le Canada continue à défrayer le coût de l'enquête sur ce désastre aérien. J'aimerais savoir à combien s'élève actuellement le total des frais de l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de la Swissair?

Si je ne m'abuse, cette enquête a déjà coûté 54 millions de dollars. À cela s'ajouterait une somme supplémentaire de 2 millions de dollars. Est-ce exact?

M. Neville: Laissez-moi vérifier l'information. Pour répondre spécifiquement à la question du sénateur Ferretti Barth, une somme de 59 627 000 \$ a été payée entre 1998 et 2002. Les prévisions supplémentaires (A) indiquent une somme de 2 000 943 \$ et cela donnerait un grand total de 62 570 000 \$.

Le sénateur Ferretti Barth: Une enquête sur l'écrasement d'un avion a coûté au Canada près de 63 millions de dollars. Cela semble une somme considérable et j'avais proposé la possibilité de partager les coûts de l'enquête entre les États signataires de la Convention de Chicago. De tels écrasements d'avions ne sont pas prévisibles et si on compare le trafic aérien d'aujourd'hui à celui d'il y a cinquante ans, il est évident qu'il y en aura d'autres et qu'il faudra, à chaque fois, payer 62 millions de dollars pour faire enquête.

Je crois qu'une révision des termes de la Convention de Chicago s'impose et qu'il en est de même pour d'autres vieilles conventions. On ne peut pas continuer à dépenser l'argent des contribuables pour faire honneur à des conventions qui, aujourd'hui, nous forcent à payer d'énormes frais d'enquête. Au fait, quelle est la contribution de la Suisse par rapport à celle du Canada?

M. Neville: La convention stipule que les compagnies aériennes ne sont pas tenues de contribuer à une telle enquête. Selon la convention, il est de la responsabilité du pays où l'incident est survenu de payer les dépenses encourues. Un écrasement d'avion n'est pas quelque chose de prévisible mais lorsqu'un tel problème survient, il faut respecter les termes des conventions déjà signées.

Senator Ferretti Barth: Something has to be done and the civil servants from Treasury Board need to review the terms of this convention. Furthermore, the Bureau of Transports needs additional funding. I wonder what this money will be used for. What are the additional costs to close the inquiry?

Mr. Neville: From what I can see in my notes, the additional costs are operational. They entail finalizing the review of the documents and of the process. They concern in particular IT services and expert services that will give their expertise on very specific issues.

Senator Ferretti Barth: If the Chair permits it, I will ask another question. How many people are taking part in the inquiry?

Mr. Neville: I do not have the exact number of people working on the inquiry.

Senator Ferretti Barth: Could we find out? Given the size of the inquiry, there must be expert witnesses?

Mr. Neville: The information is difficult to get since many individuals work on each very specific file. Two month later or prior that number changes. It changes daily depending on what they find out.

Senator Ferretti Barth: It should not be difficult to establish that since the inception of the inquiry, X number of people have worked part time, full time, on contract, etc. In certain government operations a project, a service or a report can change hands. This contributes to making the inquiry process longer. How many people have worked on this inquiry that is costing us \$62 million?

Mr. Neville: The bulk of the cost is not related to personnel in the way of salaries but rather to professional and technical services. We will do our best to find out the total amount of people involved in this inquiry.

Senator Ferretti Barth: With respect to Human Resources Development Canada, \$91.9 million is provided for addressing the issue of the homeless. Can you tell me if this amount of \$91.9 million is in addition to the initial \$753 million, provided for through the National Initiative on Homelessness? That is almost \$900 million dollars.

Mr. Neville: The \$91 million are part of the \$753 million.

Senator Ferretti Barth: OK. In your presentation, you talk about the various amounts distributed to departments and agencies. How many departments and agencies are there?

Mr. Neville: It is a question I get asked by many people. My answer depends on the definition of departments and agencies that we take. According to public accounts, there are 93 departments and agencies. If we look at departments that have a minister, there are 23 departments. It depends on the

Le sénateur Ferretti Barth: La nécessité de faire quelque chose s'impose et les fonctionnaires du Conseil du Trésor doivent revoir les termes de cette convention. Par ailleurs, le Bureau des transports a besoin de fonds supplémentaires. Je me demande à quoi serviront ces sommes. En quoi consistent les autres dépenses pour terminer cette enquête?

M. Neville: D'après ce que je peux voir dans mes notes, ce sont des dépenses opérationnelles qui visent à finaliser la révision des documents et du processus. Cela touche surtout les services informatiques et les services d'experts qui viendront témoigner selon leur expertise sur des questions très spécifiques.

Le sénateur Ferretti Barth: Si le président me le permet, je vais passer à une autre question. Est-ce possible de savoir combien de personnes travaillent à l'enquête?

M. Neville: Je n'ai pas le nombre exact d'individus qui travaillent à l'enquête.

Le sénateur Ferretti Barth: Serait-ce possible de le savoir? Étant donné l'envergure de l'enquête, il doit y avoir des témoignages d'experts chevronnés?

M. Neville: L'information serait un peu difficile à rechercher puisque plusieurs individus travaillent sur un dossier très spécifique. Deux mois plus tard ou deux mois avant, leur nombre est différent. Cela change de jour en jour selon les faits qu'ils trouvent lors de l'enquête.

Le sénateur Ferretti Barth: Ce n'est pas difficile de dire que du début de l'enquête à aujourd'hui, un nombre X de gens ont travaillé à temps partiel, à temps complet, à contrat, et cetera. Dans certaines opérations du gouvernement, un projet, un service ou un rapport passe de l'un à l'autre. Ceci allonge le processus de l'enquête. Combien de personnes ont travaillé sur cette enquête qui nous coûte 62 millions de dollars?

M. Neville: La majorité des coûts ne sont pas reliés au personnel — comme les salaires par exemple — mais ils sont plutôt reliés à des services professionnels ou informatiques. Nous ferons tout notre possible pour trouver l'information sur le nombre d'employés qui ont été impliqués dans cette enquête.

Le sénateur Ferretti Barth: Au poste de Développement des ressources humaines Canada, une somme de 91,9 millions de dollars est prévue pour le problème des sans-abri. J'aimerais savoir si ces 91,9 millions de dollars s'ajoutent aux crédits initiaux de 753 millions de dollars annoncés dans l'initiative nationale pour les sans-abri? Cela fait presque 900 millions de dollars.

M. Neville: Les 91 millions de dollars font partie du 753 millions.

Le sénateur Ferretti Barth: D'accord. Dans votre présentation, vous parlez de différents fonds distribués aux ministères et aux organismes. Combien de ministères et combien d'organismes y a-t-il?

M. Neville: C'est une question que plusieurs personnes me posent. Je pourrais vous donner plusieurs réponses parce que cela dépend de la définition utilisée d'un ministère et d'une agence. Selon les comptes publics, il y a 93 ministères et agences. Si on utilise la définition d'un ministère comme tel, il y a 23 ministères.

definition. However, many agencies report to a minister. In this context, the number is much larger. There are always small entities created as we go along, for one reason or another. For now, we use 23 department headed by a minister and 93 departments and agencies.

[English]

Senator Lynch-Staunton: There is nothing here regarding costs associated with the royal visit. Perhaps they were all covered in the Main Estimates, or can we expect that those bills will be coming in over the next little while, or long while?

Mr. Neville: Again, Mr. Chairman, if there were any costs incurred, departments would be asked to try to fund them within their own appropriations. If they were not able to do so and a valid case were presented to Treasury Board and approved, then we would find them in the next Supplementary Estimates.

Senator Lynch-Staunton: Are you aware that we will receive those?

Mr. Bickerton: Mr. Chairman, one of the items included in the Supplementary Estimates for the Department of Canadian Heritage is an additional item for \$34.5 million, which deals with additional funding for identity and multicultural programming. Part of that was monies set aside for the Queen's Golden Jubilee, an amount of about \$8.7 million.

Senator Lynch-Staunton: Under which subheading is that?

Mr. Bickerton: It is under, "Additional funding for identity and multicultural programming."

Senator Lynch-Staunton: In that amount, are there direct costs associated with the royal visit?

Mr. Bickerton: Yes, the sum of \$8.7 million.

Senator Lynch-Staunton: Why is it not identified as such?

Mr. Neville: It is.

Senator Lynch-Staunton: Where?

Mr. Bickerton: We have grouped a number of things together. Under that particular line item there is information in there for Exchange Canada, Katimavik, Celebrate Canada, and the Queen's Golden Jubilee is included in that.

The Chairman: There would have been other departments that incurred expenses for that visit, would there not?

Mr. Neville: Yes. Again, if they can absorb them and it is within their program authority, i.e. within the statute, then there would be no requirement for them to come to Parliament for additional funding.

Cela dépend de la définition. Il y a 23 ministères où il y a un ministre. Cependant, plusieurs agences se rapportent à un ministre. Dans ce contexte, le chiffre est beaucoup plus élevé. Il y a toujours des petites entités qui sont créées au fur et à mesure pour une raison ou une autre. Pour l'instant, on utilise 23 ministères et 93 ministères et agences.

[Traduction]

Le sénateur Lynch-Staunton: Rien n'est indiqué ici en ce qui concerne les coûts liés à la visite royale. Peut-être ont-ils été comptabilisés dans le Budget principal des dépenses ou doit-on s'attendre à ce que les factures nous proviennent dans un délai plus ou moins court?

M. Neville: Là encore, monsieur le président, s'il y a eu des coûts, il a été demandé au ministère de les assumer en se servant de leurs propres crédits. S'ils n'ont pu y parvenir et s'ils ont réussi à justifier leur dossier devant le Conseil du Trésor, nous leur procurerons alors l'argent nécessaire dans le prochain Budget supplémentaire des dépenses.

Le sénateur Lynch-Staunton: Savez-vous s'ils vont recevoir cet argent?

M. Bickerton: Monsieur le président, à la rubrique du ministère du Patrimoine canadien, il y a dans le budget supplémentaire des dépenses un poste de dépenses de 34,5 millions de dollars devant permettre d'accorder des crédits supplémentaires au titre des programmes du multiculturalisme et de l'identité canadienne. Une partie de cet argent a été affectée à la célébration des 50 ans de règne, soit un montant de quelque 8,7 millions de dollars.

Le sénateur Lynch-Staunton: À quel titre?

M. Bickerton: À la rubrique «Crédits supplémentaires correspondant au programme du multiculturalisme et de l'identité canadienne».

Le sénateur Lynch-Staunton: Y a-t-il un montant correspondant aux coûts directement liés à la visite royale?

M. Bickerton: Oui, la somme de 8,7 millions de dollars.

Le sénateur Lynch-Staunton: Pourquoi n'est-elle pas libellée en tant que telle?

M. Neville: Elle l'est.

Le sénateur Lynch-Staunton: Où?

M. Bickerton: Nous avons regroupé un certain nombre de postes. On trouve à cette même ligne les renseignements correspondant au programme Échange Canada, Katimavik, le Canada en fête ainsi qu'aux célébrations du cinquantenaire du règne.

Le président: Nos ministères ont certainement engagé des frais lors de cette visite, n'est-ce pas?

M. Neville: Oui. Je vous répète que s'ils sont en mesure de les absorber et que si cela fait partie de leurs autorisations de programme, c'est-à-dire si cela est conforme à la loi, ils n'auront pas besoin de venir demander des crédits supplémentaires au Parlement.

Senator Lynch-Staunton: Parliament is just as guilty, and I use the term advisedly, as departments in stretching out their requirements over Main Estimates and Supplementary Estimates. There are known figures of expenditures at the time the Main Estimates are prepared which are not included at the time, but it is known that the word is out, and that we will put them in the supplementaries, over two or three Supplementary Estimates. The Senate and the House of Commons both do it. I know exactly how the system works, and I think it is wrong. It should all go into the Main Estimates in order to give a fairer picture at the one time when the Main Estimates are being assessed.

What can you do to avoid that? If there is no discipline in the use of Supplementary Estimates, it makes a mockery of the Main Estimates.

Mr. Neville: Before we accept that comment, I would like to remind all the members of this committee that the Minister of Finance does come out with a budget at the beginning of the fiscal year. If there is no budget per se, there is some document that refers to the planned expenditures. The key words there are "planned expenditures." There is a specific amount. In the October update, the specific amount for 2002-03 is \$169.9 billion. Our comment is that the Main Estimates for 2002-03, plus the Supplementary Estimates (A) for 2002-03, still remain, at the end of the year, total planned expenditures, within the Minister of Finance's forecast. There is a control that takes place to ensure that the total expenditures do not exceed the planned expenditures as announced by the Minister of Finance.

Senator Lynch-Staunton: My quarrel is how you get to those totals. I would much rather have everything in front of me at once in order to appreciate the impact of those expenditures, rather than have them spread out over three or four time periods.

Mr. Neville: Each item in the Supplementary Estimates is approved by Treasury Board before it is included there.

Senator Lynch-Staunton: I am not arguing with that. Of course it is approved. I bet we will see more World Youth Day expenditures in the next supplementaries, which must be known about now. I cannot believe that after six months, eight months or a year, we are still paying bills that cannot be included in these Estimates. I will leave it at that, but I will ask the same question: Why were those World Youth Day expenditures not put in these Supplementary Estimates?

Mr. Neville: As an ex-senior financial officer of a department, I try to manage my appropriations such that I can cover all the costs. I do not want to go to Parliament for additional funds as a premise. When I am managing the resources of a department, I am trying to manage them with the appropriations within the

Le sénateur Lynch-Staunton: Le Parlement est tout aussi coupable, et j'utilise le mot à dessein, que les ministères lorsqu'il s'agit de reporter des dépenses aux Budgets supplémentaires au moment du dépôt du Budget principal. On connaît le montant de certaines dépenses au moment de la présentation du Budget principal des dépenses, mais on ne les fait pas figurer parce qu'il est entendu qu'on les comptabilisera dans deux ou trois Budgets supplémentaires des dépenses à venir. Le Sénat comme la Chambre des communes ont recours à cette façon de procéder. Je sais exactement comment fonctionne le système, et je pense qu'il n'est pas bon. Tout devrait passer par le Budget principal des dépenses pour que l'on ait une meilleure idée de notre situation financière au moment de son dépôt.

Que faire pour éviter cette situation? Si l'on ne fait pas preuve de discipline en recourant au Budget supplémentaire des dépenses, le Budget principal des dépenses devient un exercice dérisoire.

M. Neville: Avant que nous puissions accepter ce commentaire, je tiens à rappeler à tous les membres du comité que le ministre des Finances présente effectivement un budget au début de l'exercice. S'il n'y a pas de budget en tant que tel, il produit un document faisant état des dépenses prévues. L'expression qu'il faut retenir est celle de «dépenses prévues». Un montant est précisément indiqué. Lors de la mise à jour d'octobre, ce montant était précisément fixé à 169,9 milliards de dollars pour 2002-2003. Nous vous faisons remarquer que les dépenses correspondant au Budget principal de 2002-2003, auxquelles s'ajoutent celles du Budget supplémentaire (A) de 2002-2003 restent conformes, à la fin de l'exercice, au total des dépenses prévues par le budget du ministre des Finances. On exerce un contrôle devant permettre de s'assurer que le total des dépenses effectives ne dépasse pas celles qui ont été prévues et annoncées par le ministre des Finances.

Le sénateur Lynch-Staunton: Ce que je vous reproche, c'est la façon dont vous arrivez à ce total. J'aimerais bien mieux avoir une fois pour toutes l'état de ces dépenses devant moi pour en apprécier les répercussions plutôt que de les voir se répercuter sur trois ou quatre exercices.

M. Neville: Chaque poste du Budget supplémentaire des dépenses est autorisé par le Conseil du Trésor avant de pouvoir y figurer.

Le sénateur Lynch-Staunton: Je vous le concède. Ces dépenses sont évidemment autorisées. Je vous parie que dans les prochains budgets supplémentaires, nous verrons arriver d'autres dépenses liées à la Journée mondiale de la jeunesse, alors que nous devrions les connaître dès maintenant. Je ne peux pas croire qu'au bout de six mois, de huit mois ou d'un an, nous continuions à payer des factures qui devraient figurer dans ces budgets. J'en resterai là, mais je vous repose la question: pourquoi ces dépenses liées à la Journée mondiale de la jeunesse figurent-elles dans ces Budgets supplémentaires des dépenses?

M. Neville: En ma qualité d'ancien haut fonctionnaire des services financiers d'un ministère, je m'efforce d'administrer mes crédits de façon à pouvoir couvrir tous les coûts. Par principe, je ne veux pas devoir me présenter au Parlement pour solliciter des crédits supplémentaires. Lorsque j'administre les ressources d'un

Main Estimates. If something comes up where I must seek additional resources, or I have been asked to do additional work, then I must find relief in order not to overspend my appropriation. Hence, I will go through the Supplementary Estimates process.

These departments are doing that as well. They are trying to manage their appropriations as best they see fit within the appropriations already voted. If they think they can absorb it, they will, and will not come forward. If, on the other hand, it is a significant amount and they cannot live within the appropriation as already voted by Parliament for their normal business, and this is extraordinary, then they will come forward.

A lot of departments are still, today, looking at trying to manage their appropriation to year end. If they can, you will not see it, and we will not see it. It is within their program authority. If they cannot manage their appropriation without having a situation where it could exceed the appropriation, then they will come for final supplementaries.

Senator Lynch-Staunton: We are running out of time. I will try to be more exact the next time we meet because I am troubled by the way in which some of these open-ended activities go on endlessly. The one on Swissair I understand because it is an ongoing activity. However, some of these activities are for one day or one month, such as the G8, yet the bills keep on going with no cap. Sure, they come within the total expenditures, but the activity itself is unlimited in expenditures, or so it appears.

Mr. Neville: I am back to my initial comment. The Minister of Finance has stated what the forecast planned expenditures are for this fiscal year. The Main Estimates for 2002-03 and Supplementary Estimates (A) for 2002-03 are within planned forecast spending.

Senator Lynch-Staunton: That does not answer my question but I appreciate the answer, anyway.

Senator Bolduc: I have a supplementary question to that.

Senator Cools: In our nineteenth report, which was dated June 13, this committee made four recommendations. I am waiting for you to find that. Are you with me? In our nineteenth report of June 13, this Senate committee made four recommendations. Of those four recommendations, two were directed towards the Treasury Board. They were, in particular, Recommendation No. 2 and No. 3.

Recommendation No. 2 states:

ministère, je m'efforce de le faire dans le cadre des crédits alloués dans le Budget principal des dépenses. Si un élément nouveau intervient qui m'oblige à solliciter d'autres ressources, ou si l'on m'a demandé de faire un travail supplémentaire, je dois aller chercher de l'argent pour ne pas dépasser les crédits qui me sont alloués. C'est alors que j'ai recours au Budget supplémentaire des dépenses.

Ces ministères font la même chose. Ils s'efforcent d'administrer au mieux les montants dont ils disposent pour ne pas dépasser les crédits qui leur ont été alloués. S'ils s'estiment en mesure d'absorber ces coûts, ils le feront et ne se présenteront pas devant vous. Si, par contre, il s'agit d'un montant important qu'ils ne peuvent pas absorber dans le cadre des crédits déjà votés par le Parlement dans le cadre normal de leur exploitation, et s'il s'agit de postes de dépenses extraordinaires, ils vont alors se présenter devant vous.

Nombre de ministères en sont encore aujourd'hui à essayer d'administrer les crédits qui leur sont alloués jusqu'à la fin de l'exercice. S'ils y parviennent, nous ne verrons pas passer les demandes de crédits correspondantes et vous ne le verrez pas non plus. Cela fait partie de leurs autorisations de programme. S'ils réussissent à administrer leurs crédits sans aucun dépassement, ils ne viendront pas vous solliciter pour obtenir un dernier supplément.

Le sénateur Lynch-Staunton: Nous manquons de temps. Je m'efforcerais d'être plus précis la prochaine fois que nous nous rencontrerons parce que je m'inquiète de l'absence de limites et par le fait que les mêmes choses reviennent indéfiniment. Je le comprends dans le cas de la Swissair parce que cette activité est toujours en cours. Il y en a d'autres, toutefois, qui n'ont duré qu'un jour ou qu'un mois, ce qui est le cas, par exemple, de la réunion du G8, et pourtant les factures continuent à arriver sans que l'on ait fixé aucune limite. Certes, elles ne dépassent pas le cadre des dépenses globales, mais l'activité en elle-même semble bénéficier d'un financement illimité.

M. Neville: J'en reviens à mon premier commentaire. Le ministre des Finances a établi quelles étaient les dépenses prévues pour l'exercice. Les montants correspondants au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour 2002-2003 ne dépassent pas les prévisions.

Le sénateur Lynch-Staunton: Cela ne répond pas à ma question, mais je vous remercie cependant de votre réponse.

Le sénateur Bolduc: À ce sujet, j'aimerais vous poser une question supplémentaire.

Le sénateur Cools: Dans son dix-neuvième rapport, daté du 13 juin, notre comité a présenté quatre recommandations. J'attends que vous les trouviez. Vous y êtes? Notre comité sénatorial a fait quatre recommandations dans son dix-neuvième rapport, en date du 13 juin. Sur les quatre, deux s'adressaient au Conseil du Trésor. Il s'agissait plus précisément des recommandations 2 et 3.

Voici quelle était la deuxième recommandation:

We recommend that the Treasury Board rescind its 1991 Real Estate Asset Management Funding Strategy as it relates to the National Capital Commission and that monies received by the Commission for the sale of surplus assets be directed to the Consolidated Revenue Fund as these were assets held for all Canadians.

Recommendation No. 3 stated:

We recommend that the National Capital Commission approach Parliament through the Treasury Board for the necessary resources should the Commission require such monies to effectively operate and manage its real estate assets.

My question generally is this: What is Treasury Board doing in response to these two recommendations, in particular, and the other two recommendations in general? These two are direct. Do you want a copy of them? I can lend you my copy.

Mr. Neville: I am neither familiar with the report nor with the specific recommendations. Therefore, I am not in a position to respond directly to your question.

The Chairman: I think we would like to be assured that the board is seized of our recommendations on this important matter. You will be aware that, under a Treasury Board policy, the National Capital Commission has the right to dispose of property and to keep the proceeds for its own capital purposes. The view of this committee was that that policy ought to be rescinded, and that the NCC should be like any other department or agency of government. When it needs money, it should come to the government and seek the money and justify it.

The concern of the committee — and I think I can speak on behalf of those who lead the charge here — is that the policy as it now stands is a kind of perverse incentive that encourages the board, when it needs the money, to dispose of properties that it should be holding in trust for the people of Canada. That was our reasoning. Judging by the perplexed air that you both have, I have the impression that our recommendations fell into a black hole over there. Tell me that is not so.

Mr. Neville: My scope of authority is quite broad, and it does include real property in that sense. However, I am not comfortable answering this question, and giving you perhaps the wrong answer. I will defer on that question and get back to you.

Senator Cools: That is fair and reasonable.

While you are at it, then, perhaps you could respond to those two recommendations which are specifically named Treasury Board, and also to the other two recommendations. We appreciate the fact that you prefer to wait to respond because a better response is preferable.

Mr. Neville: I would be much more at ease in giving you a fulsome and accurate response rather than something that I have in my notes, which is superficial.

Nous recommandons que le Conseil du Trésor annule sa stratégie de gestion des biens immobiliers adoptée en 1991 telle qu'elle s'applique à la Commission de la capitale nationale et que le produit que la Commission obtiendra de toute vente de biens excédentaires soit versé au Trésor puisque ces biens étaient détenus au nom de tous les Canadiens et des Canadiennes.

La troisième recommandation, quant à elle, était la suivante:

Nous recommandons que la Commission de la capitale nationale s'adresse au Parlement, par l'intermédiaire du Conseil du Trésor, pour toute demande de fonds qu'elle juge nécessaires à son bon fonctionnement et à une gestion efficace de ses biens immobiliers.

Ma question, sur un plan général, est la suivante: quelle suite a donné le Conseil du Trésor à ces recommandations en général, et plus particulièrement aux deux que je viens de citer? Elles s'adressent directement à vous. Vous en voulez une copie? Je peux vous prêter la mienne.

M. Neville: Je ne suis pas au courant du rapport ni des recommandations précises qui sont faites. Je ne suis donc pas en mesure de répondre directement à votre question.

Le président: Nous aimerions, je pense, que le Conseil soit saisi de nos recommandations sur cette question importante. Vous n'ignorez pas qu'en vertu d'une politique du Conseil du Trésor, la Commission de la capitale nationale a le droit d'aliéner des biens et d'en affecter le produit à ses propres dépenses en capital. Notre comité estime que cette politique devrait être abrogée et que la CCN devrait être traitée comme tout autre ministère ou organisme du gouvernement. Lorsqu'elle a besoin d'argent, il faut qu'elle soit tenue de se présenter devant le gouvernement et d'en justifier l'emploi.

Ce qui préoccupe le comité — et je pense parler ici au nom de tous ceux qui ont soulevé ce dossier — c'est que dans sa formulation actuelle, cette politique a des effets pervers et incite la commission, lorsqu'elle a besoin d'argent, à aliéner des propriétés qu'elle devrait conserver en fiducie pour les besoins de la population canadienne. C'est ainsi que nous avons raisonné. À en juger par votre air perplexe, j'ai l'impression que nos recommandations sont tombées à plat. Rassurez-moi.

M. Neville: Mes compétences sont assez élargies et elles englobent de ce point de vue les biens immobiliers. Je ne me sens toutefois pas à l'aise pour répondre à votre question et j'ai peur de vous donner une mauvaise réponse. Il me faut en délibérer et vous répondre plus tard.

Le sénateur Cools: C'est bien normal.

Pendant que vous y êtes, vous pourriez peut-être répondre à ces deux recommandations qui s'adressent précisément au Conseil du Trésor ainsi qu'aux deux autres. Nous vous sommes reconnaissants d'attendre avant de répondre parce qu'une bonne réponse est toujours préférable.

M. Neville: Je préfère de beaucoup pouvoir vous donner une réponse précise et complète plutôt que de consulter mes notes, qui traitent sommairement de la question.

Senator Cools: Of course. There has been a lot of discussion and debate here in this committee on firearms. We currently have a bill before us in the Senate called An Act to amend the Criminal Code (cruelty to animals and firearms) and the Firearms Act, Bill C-10. That bill proposes to create a new firearms commissioner.

Am I correct in assuming that this would be, yet again, a new expense, and that what you were describing to us today in this new appropriation does not include what is before us in this new bill?

Mr. Neville: I would not expect the new bill to have been covered in the estimates, no.

Senator Cools: Very well, that is yet another increase in expenditures, as they will be creating this new position and this new office and what it entails.

I wish to make the point, again, and to put it on the record, that the expense on this item seems to be never-ending and perpetual. It is it very important that we speak to the minister.

The Chairman: Thank you, Mr. Neville and Mr. Bickerton, for a good meeting.

One week from today, at 9:30 a.m., we will meet *in camera* to consider a draft report on these Supplementary Estimates.

The committee adjourned.

Le sénateur Cools: Bien sûr. Nous avons longuement débattu du sujet des armes à feu au sein de notre comité. Le projet de loi C-10 modifiant le Code criminel (cruauté envers les animaux et armes à feu) et la Loi sur les armes à feu est actuellement déposé devant le Sénat. On se propose, dans ce projet de loi, de créer un nouveau poste de commissaire aux armes à feu.

Ai-je raison de penser qu'il s'agit là encore d'une nouvelle dépense et que les chiffres que vous nous indiquez dans cette nouvelle demande de crédit ne comprend pas ce qui figure dans ce nouveau projet de loi?

M. Neville: Non, je ne pense pas que les budgets englobent ce qui figure dans ce nouveau projet de loi.

Le sénateur Cools: Très bien, il s'agit donc d'une autre augmentation de dépenses entraînée par la création de ce nouveau poste, des bureaux correspondants et de tout ce qui s'ensuit.

Je tiens à signaler une fois de plus, pour qu'il en soit pris acte, qu'il semble que les dépenses affectées à ce poste n'en finissent pas d'augmenter. Il est très important que nous puissions parler au ministre.

Le président: Merci, monsieur Neville et monsieur Bickerton, de cette excellente séance.

Dans une semaine exactement, à 9 h 30, nous nous réunirons à huis clos pour examiner le projet de rapport sur ce Budget supplémentaire des dépenses.

Le comité lève la séance.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Communication Canada – Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

WITNESSES

From the Treasury Board Secretariat:

Richard J. Neville, Deputy Comptroller General, Comptrollership Branch;

David Bickerton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Directorate, Comptrollership Branch.

TÉMOINS

Du Secrétariat du Conseil du Trésor:

Richard J. Neville, sous-contrôleur général, Direction de la fonction de contrôleur;

David Bickerton, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions des dépenses, Direction de la fonction de contrôleur.